

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE,

DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT ECONOMIE

Option : Macroéconomie et Modélisation

Mémoire de fin d'étude pour obtention du diplôme de maîtrise es-sciences

Economiques

**IMPLICATIONS DES MICROFINANCES SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE RURALE
A MADAGASCAR**

Impétrante : Mlle ANDRIANARISON Marie Francia

Encadrée par : Mr RAKOTO DAVID Olivaniaina

Année Universitaire : 2012

Date de soutenance : 06 Juin 2013

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE,
DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT ECONOMIE

Option : Macroéconomie et Modélisation

Mémoire de fin d'étude pour obtention du diplôme de maîtrise es-sciences
économiques

**IMPLICATIONS DES MICROFINANCES SUR
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE RURALE
A MADAGASCAR**

Impétrante : Mlle ANDRIANARISON Marie Francia

Encadrée par : Mr RAKOTO DAVID Olivaniaina

Année Universitaire : 2012

REMERCIEMENTS

Je reconnais très sincèrement que sans la gratitude de Dieu et les maintes collaborations d'un sympathique entourage, je ne suis jamais arrivé au bout de ce présent ouvrage. Je tiens ainsi à remercier tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin jusqu'à la réalisation de ce mémoire.

Ma reconnaissance entière s'adresse à Monsieur RAKOTO DAVID Olivaniaina, Doyen de la faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie (DEGS), non seulement pour m'avoir autorisé à réaliser ce mémoire mais aussi pour sa volonté de partager son expérience, pour son soutien et encouragement.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à tous les professeurs du département Economie de l'Université d'Antananarivo qui nous avaient enseigné tout au long de nos années d'étude au sein du département.

Enfin, et non des moindres, mes vifs remerciements sont consacrés à ma famille, mes amis au sein de la promotion pour leur soutien affectif, moral et financier mais aussi en faveur de toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire.

SIGLES ET ACRONYMES

ADéFi : Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises

ADMMEC : Association pour le Développement du Mouvement Mutualiste d'Épargne et de
Crédit

AECA : Association d'Épargne et de Crédit Autogérée

AGEPMF : Association de Gestion du Programme MicroFinance

BOA: Bank Of Africa

BTM: Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra

CECAM : Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar

CEM : Caisse d'Épargne de Madagascar

CIDR : Centre International de Développement et de Recherche

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le
développement

CNMF : Cellule de Coordination Nationale de la MicroFinance

CSBF : Commission de Supervision Bancaire et Financière

CT : Coût Total

DID : Développement International Desjardins

DSNMF : Document de Stratégie Nationale de MicroFinance à Madagascar

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EAM : Entreprendre à Madagascar

FERT : Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FOFIFA : FOibe Fikarohana ampiarina amin'ny Fampanandrosoana ny eny Ambanivohitra

IMF : Institutions de MicroFinances

INSTAT : Institut National des STATistiques

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine / Indice de Pauvreté Humaine

IRAM : Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

MAP : Madagascar Action Plan

MECI : Mutuelle d'Épargne et de Credit de l'INSCAE

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation de Nations Unies

OTIV : Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola

PAIQ : Programme d'Appui aux Initiatives de Quartiers

PATFR : Projet Assistance Technique en Finances Rurales

PMF : Projet MicroFinance

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

ROR : Réseau des Observatoires Ruraux

SIPEM : Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar

TIAVO: Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola

WOCCU: World Council of Credit Unions

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- Revue théorique de la pauvreté rurale et des microfinances

I-1- Généralités sur la pauvreté rurale

I-2- Approche théorique sur les microfinances

II- Analyse des microfinances à Madagascar

II-1- Microfinances, réduction de la pauvreté et ses limites

II-2- Recommandations

CONCLUSION

INTRODUCTION

Madagascar est un pays habité par 18,2 millions de malagasy formés en majorité de ruraux qui résident dans des zones souvent d'accès difficile et dont la principale source de revenu est l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Selon les estimations de l'INSTAT¹, environ 85% des pauvres à Madagascar vivaient en zone rurale en 2001 tandis que la population rurale représente 77% de la population totale du pays. En outre, la plupart des pauvres dans les zones rurales travaillent dans le secteur agricole, ce qui signifie que le développement agricole devrait particulièrement bénéficier aux pauvres. De ce fait, si nous connaissions la situation économique de cette proportion de la population, nous en apprendrions plus sur ce qui ne va réellement pas dans l'économie.

Actuellement, les exploitations agricoles souffrent énormément de financement et la production nationale s'en fait sentir. Selon le recensement national agricole 2004-2005², 85 % des exploitations ne pratiquent pas la fertilisation, l'utilisation de semences améliorées est loin d'être généralisée, la culture attelée est encore rare et le gros matériel agricole n'est présent que dans les greniers à riz du pays. Pourtant, la modernisation du secteur pourrait permettre à améliorer les conditions de vie en milieu rural d'une part et à répondre aux besoins des marchés urbains et internationaux d'autre part. Les possibilités d'accès à des sources de financement et de manière plus générale à des produits financiers adaptés aux besoins des ménages ruraux représentent un facteur déterminant dans la poursuite de cet objectif.

La réduction de la pauvreté, par le renforcement du financement des activités agricole, doit faire alors l'objet d'une politique de l'Etat. A ce titre, la réalité de Madagascar montre que les priorités des gouvernements qui se sont succédés ont porté sur la recherche de solutions tendant à l'accroissement de la production du secteur primaire par le biais, notamment, de leur financement. En effet, de nombreuses politiques pour lutter contre la pauvreté ont été préconisées par l'Etat malgache telles que le DSRP (Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté) et le MAP (Madagascar Action Plan). Celles-ci ont été accompagnées par un grand essor des microfinances : l'implantation des premières IMF (Institutions de MicroFinances) en milieu rural au début des années 1990, la forte extension des réseaux à partir de 1996.

¹ INSTAT- Rapport principal sur l'« *Enquête Auprès des Ménages(EPM) 2002* », Novembre 2003, pp.16

² Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche-« *Recensement de l'agriculture (RA) : Compagnie agricole 2004-2005* », Tome III, Parcelles et superficie des culture, Octobre 2007, pp.12-15

Bien que l'objectif de lutte contre la pauvreté a été à l'origine de la création des IMF, aujourd'hui, certains auteurs soulignent les limites des microfinances et mettent en doute leurs impacts sur le développement. L'idée principale de ce présent mémoire s'articule alors sur les rôles que jouent les microfinances dans la réduction de la pauvreté rurale à Madagascar ; d'où le choix du thème : « Implications des microfinances sur la pauvreté rurale à Madagascar ». Dans cette optique, ce mémoire a pour objet de soulever la problématique ainsi formulée : Quel rôle tiennent les IMF dans la réduction de la pauvreté rurale ? Afin de pouvoir mettre en évidence ces impacts, nous allons répondre aux différentes questions de recherche tout au long du devoir: Qu'est ce que la pauvreté ? Sur quelles théories reposent-t-elle ? Quels fondements théoriques se trouvent à la base des microfinances ? Quels sont les rôles ainsi que les limites des microfinances à Madagascar ? Dans quelles conditions les IMF peuvent accomplir leur rôle de remède à la pauvreté rurale ? Notre travail se divisera en deux parties. La première partie sera consacrée à une revue théorique de la pauvreté rurale et des microfinances, tandis que la deuxième partie analysera les microfinances à Madagascar.

I.

**REVUE THEORIQUE DE LA PAUVRETE
ET DES MICROFINANCES**

I -Revue théorique de la pauvreté et des microfinances

La pauvreté est l'un des plus grands fléaux auxquels fait face le monde entier. La lutte pour la réduction de la pauvreté, voire son éradication, est aujourd'hui une des préoccupations des gouvernements des pays en développement. Pour Madagascar, une optique nouvelle s'est mise en place notamment pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui consiste à réduire de moitié la pauvreté en 2015 même si une forme de cette lutte contre la pauvreté a déjà été mise en place depuis les années 1990 par l'attribution de services financiers aux agents économiques à faible revenu. Cette partie sera divisée en deux sections : les généralités sur la pauvreté et l'approche théorique sur les microfinances.

I-1- Généralités sur la pauvreté

La pauvreté est le maux principal dont souffre la majorité de la population des pays du tiers monde. Dans une première vue, elle est caractérisée par toute une série d'imperfections dans la qualité de vie : le manque de nourriture, l'analphabétisation, le non scolarisation des enfants, etc.

I-1-1 Définitions et mesure de la pauvreté

I-1-1-1 Définitions

Le mot « pauvreté » vient du latin « pauper » (peu ou petit) qui est elle-même proche du grec « peina » (la faim). La traduction grecque du mot « pauvreté » est « aporia » qui signifie absence de chemin. Ces deux origines permettent de conclure que c'est une notion à la fois quantitative : peu, petit, le manque de nourriture et qualitative en ce sens qu'elle traduit la condition psychologique de celui ou celle qui ne peut pas trouver son chemin.

De nombreux penseurs ont essayé d'offrir des définitions de la pauvreté. Selon l'approche utilitariste, est défini comme pauvre tout individu qui a un revenu ou dépense (mesurer par la consommation) insuffisant ne lui permettant pas de subvenir à ses besoins. Cette pauvreté monétaire est largement utilisée par les institutions internationales mais fait l'objet de lourdes critiques. Une approche non monétaire ou multidimensionnelle, développée et soutenue par les partisans des écoles des besoins de bases et ceux de l'école des capacités et de fonctionnement d'Amartya Sen, a permis un nouvel éclairage. En effet, bien que l'approche utilitariste met en valeur une dimension très importante du bien être, elle ne donne qu'une vision très incomplète des différents manques dont souffrent les pauvres. Les pauvres ne sont pas seulement ceux qui ont un revenu faible, mais aussi ceux qui ne peuvent pas

satisfaire leurs besoins essentiels relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), au logement, à l'habillement, à la santé (non accès aux soins primaires), à l'éducation (non scolarisation)...

Sen définit même la pauvreté comme étant un manque de libertés réelles et formelles, autrement dit, comme un manque de capacités d'être et de faire. La pauvreté est alors vue comme une privation multiple qui ne peut pas se réduire au simple manque de ressources. Cette approche avait été déjà amorcée par Rawls à l'aide de la notion de biens premiers (droits de base, liberté de choix, ...) : est pauvre celui qui ne peut pas en disposer.

Ainsi, on peut en faire en sortir trois définitions de la pauvreté : monétaire, biens premiers et capacités. On peut saisir les problèmes rencontrés par ces trois définitions : la pauvreté monétaire avec son aspect statistique et parfois très éloigné de la réalité de la situation des populations pauvres, la pauvreté en terme de manque de biens premiers, dont l'idéal est fondé sur des arguments de philosophie politique ; enfin, la pauvreté en terme de capacités manquantes qui se rapproche plutôt d'une définition dynamique liée aux ressources et aux caractéristiques de l'individu ainsi qu'à son environnement.

Quoi qu'il en soit, le sommet mondial sur le microcrédit, voulant offrir une définition consensuelle de la pauvreté, a adopté simplement que : sont pauvres « la couche de population vivant en dessous du seuil de la pauvreté établi par chaque pays. »³ Le PNUD, pour sa part considère que « la pauvreté humaine n'est pas qu'une question de revenu : c'est une privation des possibilités de choix et d'opportunité qui permettrait aux individus de mener une vie décente ».⁴

Si telles sont les définitions de la pauvreté, qu'en est-il de la mesure?

I-1-1-2 Mesure

La mesure de la pauvreté nécessite, en premier lieu, la distinction de trois catégories de pauvreté :

- L'extrême pauvreté : une personne vit dans l'extrême pauvreté si elle ne dispose pas de revenu nécessaire pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels, habituellement définis sur la base des besoins caloriques minimaux ;

³ www.afd.fr

⁴ PNUD-« *Rapport Mondial sur le développement humain 1997* », 1997, pp. Préface iii ;

- La pauvreté générale : une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas de revenu suffisant pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels que l’habillement, l’énergie, le logement, ... ;
- La pauvreté humaine : elle est présentée comme l’absence des capacités humaines de base. Ainsi, par exemple : l’analphabétisme, la mal nutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle, l’atteinte par des maladies pouvant être évitées...

Ces trois définitions amènent à définir l’IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine), qui est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d’un pays. Il a été créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La pauvreté est essentiellement estimée par le nombre de personne vivant avec un revenu en dessous de 2 dollars USD par jour.⁵

Le PNUD utilise également des indicateurs indirects qui mesurent l’impact de la pauvreté sur la population : l’IPH ou l’Indice de Pauvreté Humaine.⁶ Il se concentre sur les trois aspects de la vie : la longévité, l’instruction et la condition de vie descente. L’IPH les aborde sous forme de manque :

- Manque liée à la longévité notée P_1 : cet indice mesure l’espérance de vie ou, en d’autres termes, le pourcentage de personnes qui risquent de décéder avant l’âge de 40 ans ;
- Manque d’instruction notée P_2 : il se mesure par le nombre de personnes analphabètes (adultes) ;
- Manque de condition de vie descente notée P_3 : il est représenté par le pourcentage de personnes privées d’accès à l’eau potable P_{31} , le pourcentage d’individu privé de l’accès au service de santé P_{32} , le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant la malnutrition P_{33} . Il est ainsi un indicateur d’exclusion et est calculé sur la base de la formule suivante :

$$P_3 = \frac{P_{31} + P_{32} + P_{33}}{3}$$

L’IPH est calculé à partir de la moyenne géométrique de ces trois indicateurs exprimés en pourcentages. Mathématiquement, on a :

⁵ PNUD-« *Rapport Mondial sur le développement humain 2002* », 2002, pp.13-35

⁶ Un indicateur de pauvreté ne doit pas être confondu avec une mesure de pauvreté ni avec un indice de pauvreté. Les mesures et les indices de pauvreté vont plus loin que les indicateurs de pauvreté en donnant un sens précis au niveau critique appelé seuil de pauvreté. Ces deux concepts sont plus fréquemment utilisés lorsque l’indicateur est une variable numérique.

$$IPH = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3}{3}}$$

Les IPH n'ont pas d'unité de mesure mais sont exprimés en pourcentage, non de la population mais simplement résultant des formules utilisées ci-dessus. Plus un IPH est élevé, plus un pays est pauvre.

I-1-2 Caractéristiques du milieu rural à Madagascar

Dans son rapport de 2001 sur la pauvreté rurale, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) fait constater qu'environ « 60% des pauvres de la planète continueront à vivre et à travailler dans les campagnes en 2020, et 50% en 2035 ». ⁷ Ces chiffres font constater que la pauvreté rurale continue à gagner de jour en jour du terrain et constitue un problème majeur sur lequel les autorités étatiques mondiales, surtout celles des pays en développement, ont à se pencher sérieusement. En effet, il convient de signaler que la recherche de tout développement passerait avant tout par la réduction, sinon à l'éradication, de la pauvreté rurale.

D'après ce qui précède, Madagascar est un pays à population majoritairement agricole, environ 80% de la population. La pauvreté se concentre surtout dans des zones rurales. Cette situation est liée à un manque de revenu vu que les activités économiques y sont peu prometteuses alors que l'accès au crédit s'avère encore difficile.

I-1-2-1 Une population rurale paupérisée

Les paysans malgaches cultivent en moyenne moins de deux hectares pour vivre 5 à 6 personnes. Ils travaillent majoritairement à la main, et parfois en culture attelée avec une simple paire de zébus, sur des parcelles extrêmement morcelées. De ce fait, non mécanisable, l'agriculture n'utilise que peu d'engrais et de semence améliorée. Son rendement est ainsi très bas. La production est d'abord destinée à l'autoconsommation, c'est-à-dire pour nourrir la famille. Les surplus, une part infime de la production, sont vendus pour subvenir aux besoins quotidiens. Par conséquent, les investissements pour les années à venir sont bloqués.

En outre, faute de moyen pour nourrir leurs animaux, des paysans, en ce moment de crise, préfèrent brader leurs poules et porcelets plutôt que de les voir mourir de faim. Or l'avenir de Madagascar est étroitement lié à l'agriculture et l'agroalimentaire puisque c'est l'activité la plus dominante. Pourtant, les industries agroalimentaires ne constituent qu'une

⁷ Fonds Internationale du Développement Agricole-« Rapport 2001 sur la pauvreté rurale », 2001, pp.12-21

part infime des entreprises formelles du pays et représentent plus de la moitié des capitaux d'ensembles. Actuellement, le milieu rural demeure une situation délicate.

La plupart des ménages vivent dans l'insécurité alimentaire. Le ratio alimentaire est essentiellement composé de deux denrées : le riz et le manioc. Pour augmenter la productivité rurale, l'amélioration de la sécurité alimentaire est un point focal. En effet, en absence de sécurité alimentaire, les paysans sont réticents pour dépenser de l'énergie et assumer les risques qui sont associés aux investissements induisant l'innovation.

A côté de cet état primitif de l'agriculture dans les milieux ruraux malgaches, d'autres facteurs viennent aggraver la situation et bloquer le développement dans ces zones. Il en est ainsi du problème de propriété foncière, des enclavements de beaucoup de régions rurales, de l'insuffisance du niveau d'éducation et de la dégradation de l'environnement. De plus, les paysans sont victimes d'insécurité sociale. Dans la partie Sud du pays, par exemple, le vol de bœuf est un cas fréquent...

Enfin, les paysans, faute de revenu nécessaire pour subvenir à leurs besoins autres qu'agricole, écoulent tous leurs produits en période de récolte à des prix bas. Pourtant, en période de soudure, ils les rachètent à un prix plus élevé auprès des commerçants qui les ont stockés entre les deux périodes.

A titre d'illustration, prenons le cas du riz. Les commerçants qui stockent le riz se trouvent habituellement dans les villes. Ils y stockent le riz qu'ils ont acheté dans les zones productrices à la récolte et qu'ils y revendent en période de soudure. Le riz est ainsi transporté deux fois sur la même distance et les coûts ainsi encourus doivent être inclus dans le prix du riz au consommateur à part les bénéfices des collecteurs. Les prix sont plus élevés dans les villes en période de récolte quand les produits arrivent des zones rurales, mais sont plus bas en période de soudure, quand le flux est inversé. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène, les agriculteurs n'ont ni les liquidités nécessaires ni les capacités infrastructurelles pour stocker les produits.

Par conséquent, la paupérisation de la population rurale s'en suit. Il y a la mortalité maternelle et infantile élevée, la mortalité due aux maladies endémiques élevées. Ensuite, la diminution voire perte des capitaux, des avoirs entraînant la baisse des revenus et du pouvoir d'achat. Et enfin, il y a l'absence marquée d'initiative locale et passivité face aux problèmes et contraintes de développement.

I-1-2-2 Contraintes liées à l'accès au crédit

La faiblesse du niveau de revenu est un des principaux obstacles à la révolution agricole (mécanisation, utilisation des engrais chimiques,...) et au développement des milieux ruraux à Madagascar. D'autres sources de financement comme le crédit bancaire s'avèrent alors nécessaire pour y remédier.

En fait, les pauvres ruraux sont en général caractérisés par une faiblesse chronique de leur propension à épargner. De telle sorte, les exploitations agricoles ont, plus que toute autre unité de production, du mal à autofinancer leur croissance. 23% des ménages ruraux enquêtés (2014 ménages sur 8848) dans l'enquête ROR 2000⁸ ont effectué un emprunt en 1999-2000. Parmi ceux qui n'ont pas eu recours au crédit, 56% confirment un besoin non satisfait suite à une contrainte d'accès.

La principale contrainte est l'absence de garantie (58% des cas de besoins réalisés). L'absence de prêteurs concerne 18% des cas et l'intérêt élevé est une contrainte majeure pour 16% des cas. Sur les 77% des ménages qui n'ont pas eu recours au crédit, 34% déclarent ne pas en avoir eu besoin tandis que 43% signalent un problème d'accès. Ainsi entre ceux qui n'ont pas pu en avoir, 66% des ménages se positionnent en demandeurs de crédit. L'absence de garantie pour obtenir un crédit nous ramène directement à la contrainte de déficit de titrage des capitaux dans le milieu rural malgache, que ce soit les propriétés foncières ou les habitations.

Le tableau ci-dessous, sur les ménages ruraux et l'accès au crédit montre d'une autre manière cette difficulté.

⁸ Le Réseau des Observatoires Ruraux tel qu'il existe aujourd'hui poursuit, à partir de 1999, le projet pilote mené par MADIO, entre 1995 et 1999 sur quatre zones géographiques (Observatoire d' Antsirabe, de Marovoay, d'Antalaha, de Tulear. A l'heure actuelle, la cellule de gestion du réseau des observatoires ruraux de Madagascar est rattachée à l'Equipe Permanente de Pilotage-Plan d'Action Pour le Développement Rural (EPP-PADR) qui dépend de la primature malgache

Tableau 1: Les ménages ruraux et l'accès au crédit (en% du total de 8850 ménages enquêtés)

Besoins de crédit 65,7%	Accès au crédit 22,8%	Crédit formel 2,7% Crédit informel 20,1%
	Non accès 42,9%	Pas de garantie 25,2% Intérêt trop élevé 6,8% Pas de prêteur 7,5% Refus du prêteur 3,3%
Non besoin de crédit 34,3%	34,3%	34,3%
100%	100%	100%

Source : Réseau des Observatoires Ruraux de Madagascar (ROR) 2000

I-1-3 Approche théorique sur la pauvreté

Essentiellement, réfléchir sur la pauvreté signifie identifier des situations considérées comme injustes, dans une société donnée. Ainsi le concept de pauvreté naît fondamentalement de considérations normatives, en regard de l'équité. Le théoricien moderne le plus influent en ce domaine est sûrement John Rawls. Amartya Sen, lui même l'indique comme référence importante, dans son propre travail sur la théorie de l'équité.⁹

Toutefois, depuis les années quatre vingt, Sen avait explicitement revendiqué une certaine filiation intellectuelle entre la théorie de la justice de Rawls et sa propre approche par les capacités. La seconde prend en compte, notamment, la question des handicaps que la première avait mise de côté.

L'approche théorique sur la pauvreté est cernée par l'économie normative fondée sur la liberté et l'approche par les capacités : apport de Sen.

I-1-3-1 Economie normative fondée sur la liberté

Dès 1971, dans la théorie de la justice de John Rawls, la question de la liberté fait l'objet du premier principe prioritaire, d'égale liberté pour tous et attaque de front l'économie de bien être. Ainsi, les principes de la justice comme équité (a) et les « biens premiers » dans la théorie de John Rawls (b) vont être mis en évidence.

⁹ 16ème conférence annuelle de l'Economic Research Forum (ERF)-« Approche Multidimensionnelle de la Pauvreté: Présentation Théorique et Application au cas de la Ville de Marrakech », Maroc, Novembre 2009, pp.5-7

a) Les principes de la justice comme équité

Rawls considère la liberté individuelle comme un droit irréversible qui ne supporte aucune concession. Les principes de la justice comme équité sont multiples : liberté politique, liberté d'expression, de réunion, de pensée, de conscience... Les libertés de base doivent former un système et leur liste ne peut être limitée que si elles entrent en conflit les unes avec les autres.

En 1985, Rawls donne la formulation suivante de son premier principe : chaque personne a un droit égal à un système pleinement adéquat de libertés et de droits de base égaux pour tous.

Le second principe, chargé d'organiser les inégalités économiques et sociales, se divise en deux parties : le « principe de différence » qui s'applique aux inégalités de revenus, et le « principe de juste égalité des chances » qui concerne les inégalités dans l'attribution de l'autorité. Malgré les différences naturelles qui existent entre les individus, la recherche de l'unanimité, de l'approbation de tous les membres de la société, conformément à la liberté de chacun, ne peut se faire que sur la coopération volontaire de tous. Ceux qui ont gagné plus doivent le faire en termes justifiables pour ceux qui ont gagné moins.

D'une répartition égalitaire, dans la position originelle, on glisse vers une répartition « équitable » : les inégalités sont justes si elles produisent des avantages pour les membres les plus défavorisés de la société. Ceux qui en profitent le moins ont un droit de veto. Selon Rawls, les partenaires choisissent sur le voile de l'ignorance de la position originelle, des principes de justice valables pour une société. Ils adoptent alors pour leur propre protection, dans leur intérêt bien compris, des principes qui maximisent la situation des plus défavorisés. En d'autres termes, des principes qui minimisent leur risque d'appartenir au bas de la hiérarchie sociale. La répartition des aptitudes naturelles est un atout collectif. C'est pourquoi les plus favorisés ne doivent en tirer bénéfice que dans la mesure où cela aide les plus défavorisés. La fraternité que Rawls attribue au principe de différence apparaît bien ici.

La seconde partie du second principe concerne l'attribution de l'autorité. Bien que ce principe de juste égalité des chances rejette l'arbitraire qui se trouve dans la nature, il n'interdit pas les inégalités dans l'attribution de l'autorité. C'est de la même manière que précédemment en raison du fait que certaines inégalités peuvent améliorer la situation de tous par rapport à la situation de stricte égalité. La recherche d'égalité, contrainte par les « biens naturels » (dons ou talents) des individus, nécessite de combattre les contingences sociales en matière d'accès à l'éducation, à la formation, à la culture etc... On trouve ici une justification des politiques sociales fondées sur une « discrimination positive ».

En tout, la pauvreté correspond à une ou plusieurs situations jugées comme "inacceptables" ou encore "injustes" sur les plans économique et social.¹⁰

b) Les « biens premiers » dans la théorie de John Rawls

Les « valeurs sociales de base », qui constituent l'ensemble des « biens premiers » (primary goods) sont, dans la première version rawlsienne, tout ce qu'on suppose qu'un être rationnel désirera, quels que soient ses autres désirs. Quand les hommes jouissent de ces biens dans une plus grande proportion, ils sont généralement assurés de pouvoir réaliser leurs intentions et de faire progresser leurs objectifs quels qu'ils soient, avec davantage de succès. Rawls explique que ces biens premiers sont sociaux dans la mesure où ils dépendent de la structure de base de la société. Cela veut dire qu'ils dépendent des principales institutions politiques et sociales (la constitution, le régime économique, l'ordre juridique...) et de la manière dont ces institutions s'organisent en un système unique.

A l'inverse des biens naturels tels que la santé, la vigueur, l'intelligence, l'imagination, la possession des biens premiers sont directement liés à son contrôle. Les biens premiers sont généralement utilisés comme conditions sociales et comme moyens polyvalents permettant aux personnes de poursuivre leurs conceptions déterminées du bien, de développer et d'exercer leurs deux facultés morales (conception du bien et du sens de la justice). Ils ne peuvent donc être déterminés par un examen empirique ou historique de ce qui constitue le bien pour les individus mais plutôt conçus comme des moyens généraux. Dès lors, ils ne correspondent pas à l'idée que tout un chacun peut se faire de ce qui compte vraiment pour l'existence humaine. Il s'agit donc du genre de conditions sociales et de moyens polyvalents qui permettrait aux être humains de réaliser et d'exercer leurs facultés morales ainsi que de rechercher leurs fins ultimes. Ils sont liés aux circonstances de l'existence humaine dans une société démocratique. Ils sont justifiés par les « intérêts supérieurs de la personnalité morale ».

Bref, les biens premiers doivent être utilisés par chacun afin de l'aider à réaliser ses projets de vie. Ils sont la base d'un véritable contrat social sur lequel s'entendent tous les membres de la société, et sont une condition nécessaire pour l'exercice de la justice et du bien. La pauvreté est alors définie de manière universelle par le manque de biens premiers.

¹⁰ 16ème conférence annuelle de l'Economic Research Forum(ERF)-« *Approche Multidimensionnelle de la Pauvreté: Présentation Théorique et Application au cas de la Ville de Marrakech* », Maroc, Novembre 2009, pp.5-7

Autrement dit, un individu est pauvre s'il est privé d'un ensemble de biens et services de base jugés nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie.¹¹

On distingue les cinq catégories de biens premiers suivantes, auxquelles s'ajoutent respectivement une justification liée aux caractères de l'individu raisonnable :

- Les droits et libertés fondamentaux : elles sont les conditions institutionnelles sous-jacentes nécessaires au développement et à l'exercice complet et informé des deux facultés morales. Cela veut dire qu'elles sont nécessaires aux développements et à l'exercice de la capacité de choisir, de réviser et de réaliser rationnellement une certaine conception du bien par chaque individu. Elle protège donc, au niveau social, une gamme étendue de conception déterminée du bien d'une part. Elles permettent le développement et l'exercice du sens de la justice, d'autre part ;
- La liberté de circulation et le libre choix de son occupation (liberté d'orientation vers diverses positions sociales). Ils sont indispensables à la réalisation de fins ultimes et à l'efficacité de notre décision de les réviser et de les changer si nous les désirons ;
- Les pouvoirs et les prérogatives attachés aux fonctions et des postes de responsabilités (dans les institutions politiques et économiques). Ils sont nécessaires pour développer les diverses capacités autonomes et sociales du Moi ;
- Le revenu et la richesse : ce sont des moyens polyvalents (munis d'une valeur d'échange). Ils sont nécessaires pour réaliser directement ou indirectement une gamme étendue de fins, quelles qu'elles soient (presque toutes) ;
- Les bases sociales du respect de soi même : elles sont constituées par les aspects des institutions de base qui sont, en général, essentiels aux citoyens. Cela afin qu'ils possèdent un sens aigu de leur propre valeur en tant que personne. En plus, pour qu'ils soient aussi capables de développer et d'exercer leur faculté morale et de faire progresser leurs buts et leurs fins avec confiance en eux-mêmes. C'est selon Rawls, le bien premier le plus important.

I-1-3-2 L'approche par les capacités : apport de Sen

Pour l'école des capacités (capabilities), la "chose" qui manque n'est ni l'utilité ni la satisfaction de besoins de base, mais des habiletés ou capacités humaines. La visée d'Amartya Sen était bien plus vaste : développer une nouvelle conception de ce qui a de la valeur pour

¹¹ 16ème conférence annuelle de l'Economic Research Forum(ERF)-« *Approche Multidimensionnelle de la Pauvreté: Présentation Théorique et Application au cas de la Ville de Marrakech* », Maroc, Novembre 2009, pp.5-7 ;

l'humain. La valeur de la vie d'une personne dépend en fait d'un ensemble de façons d'être (being) et de faire (doing), qu'il regroupe sous le terme général de "fonctionnements" (functionings).¹²

En effet, Sen a situé sa réflexion dans le prolongement de celle de Rawls, toute en lui reprochant un traitement abusivement simplifié du problème de la justice sociale. Il analysait l'exclusion sociale et la pauvreté en termes de privatisation de capacité. Sen rapproche la pauvreté en termes de « capacités » au sens de « capacités à être ou à faire ». Les pauvres étant ceux qui ne possèdent pas ces capacités à être ou faire.

De son point de vue, la pauvreté en tant que manque de ressources monétaires est très réductrice. En effet, elle ne tient pas compte, par exemple, de la condition physique de l'individu ou de ses accomplissements personnels. Pourtant, le revenu influe fortement sur le type de vie auquel l'individu peut se permettre de mener. C'est pour cette raison même que chez Sen, la pauvreté s'associe davantage aux termes de « poor living » que de « lowness of incomes ». Par conséquent, l'exclusion sociale où il y a privation des relations sociales, le fait de ne pas pouvoir parler en public sans avoir honte peuvent être considérés comme des composantes de la pauvreté en termes de privation ou perte de capacité.

Un exemple beaucoup plus évident est expliqué dans son livre « Poverty and Famines » (1981). Sen remarque que les famines sont plutôt le résultat d'un dysfonctionnement dans la capacité d'appropriation des ressources que de la pénurie alimentaire en elle-même. En étudiant par exemple la famine en Afghanistan en 2000-2001, il apparaît que les sécheresses successives en 1999-2000 et 2001 ne sont pas ses seules causes. Cependant, une analyse plus approfondie montre que le pouvoir d'achat des cultivateurs de pavot a diminué du fait de l'interdiction de cette culture par les Talibans. Le manque des ressources monétaires a effectivement conduit à une famine. Mais celle-ci était liée au manque de capacité des individus à faire face à l'interdiction de la culture de pavot plutôt qu'à une pénurie alimentaire.

D'après cette étude, le concept de capacités est celui d'un bien être mesuré parce qu'une personne réussit effectivement à accomplir avec les ressources dont elle dispose, compte tenu de ses caractéristiques personnelles et des circonstances extérieures. Une idée supplémentaire est que l'individu est certes capable de certains accomplissements, ceux-ci étant à sa portée. Cependant l'accent n'est pas mis sur l'idée de résultat, d'accomplissement

¹² Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI)-« *Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel* », Québec, Octobre 2000, pp.19-26

effectif, mais véritablement sur la capacité à être ou faire. C'est là que Sen propose l'approche des capabilités en contraste avec la pauvreté monétaire fondée sur la satisfaction par les ressources (notamment Martin Ravallion) et la pauvreté au sens que lui attribue John Rawls.

Rappelons que Rawls a défini la pauvreté de manière universelle par le manque de biens premiers. Cela signifie qu'il est possible de définir un ensemble de besoins primaires universels, communs à tous, et sans tenir compte des variabilités individuelles. Sen reproche aux biens premiers de Rawls de ne pas tenir compte de ces variabilités individuelles. En effet, les individus peuvent retenir différents degrés de satisfactions de biens premiers universels. Des différences d'usage et d'utilité liées au sexe et à l'âge, par exemple, peuvent mener à différentes possibilités malgré des ressources au départ identiques.

Pour conclure, de nombreuses différences sont apparues entre la définition de la pauvreté de Ravallion, Rawls et Sen. La mesure de la pauvreté par la consommation est loin d'être un indicateur parfait. En effet, elle se fonde sur des catégories très arbitraires et sur leur agrégation. Certaines dépenses de consommation sont ainsi des dépenses inévitables et leur agrégation empêche de cibler les individus qui sont véritablement pauvres.

I-2- Approche théorique sur les microfinances

Relatifs à la lutte contre la pauvreté, qui est devenue une préoccupation majeure de la Communauté internationale, les microcrédits ont pu émerger. Ce sont des crédits de proximité vue que la formule est souple et peut être adaptée aux besoins des pauvres. C'est dans ce prolongement que les microfinances ont vu le jour. En effet, des besoins d'autres services sont associés aux crédits. Entre autres, on distingue l'épargne, le transfert d'argent et l'assurance. Cet ensemble constitue les microfinances.¹³

I-2-1 Définitions et objectifs des microfinances

Plusieurs définitions sont appropriées à ce terme, mais les suivantes sont les plus impressionnantes.

- « Les microfinances sont des activités exercées par une personne morale autre qu'un établissement de crédits, qui offre, habituellement et en vue de lutter contre la pauvreté des services financiers à une population évoluant pour l'essentiel en marge du système bancaire traditionnel. »¹⁴

¹³ LELART, M. (2006)-« *De la finance informelle à la microfinance* », Paris, Agence Universitaire de la Francophonie, pp.18-32

¹⁴Banque centrale, www.planetfinance.be

- « Les microfinances sont l'offre des services financiers aux populations pauvres et exclues du système bancaire, sans ressources, ni droit de propriété. »¹⁵
- « La microfinance est une approche participative du développement permettant aux gens de prendre le contrôle de leurs vies et de devenir autonome... il n'est pas nécessaire de disposer des moyens considérables pour avoir des idées créatives en affaire, pour épargner en fonction de ses propres priorités et pour au final planifier son avenir.»¹⁶
- « Est définie comme activité de microfinance, l'offre à titre habituel de services financiers de proximité à des personnes physiques ou morales n'ayant généralement pas accès au système bancaire traditionnel. Ce sont des services d'épargne et de crédit qui sont nécessaires pour promouvoir ou soutenir des activités génératrices de revenus permettant à cette catégorie de population d'améliorer son niveau de vie, d'atteindre une meilleure intégration sociale et d'accéder à un développement humain durable. »¹⁷

Les microfinances se sont alors développées en tant qu'approche du développement économique qui s'intéresse spécifiquement aux hommes et femmes à faible revenu. Ce sont l'offre à titre habituel de services financiers de proximité à des personnes sans revenus et sans propriété et ne sont pas à mesure d'offrir de garantie bancaire. Ces personnes sont donc en général oubliées par les institutions financières et les banques. Ce sont des services d'épargne et de crédit qui sont nécessaires pour promouvoir ou soutenir des activités génératrices de revenus. Cela permet à cette catégorie de population d'améliorer son niveau de vie, d'atteindre une meilleure intégration sociale et d'accéder à un développement humain durable.

Ainsi, elles peuvent être définies par rapport aux activités qu'elles organisent dont la microépargne, le microcrédit, la microassurance, le transfert d'argent (opération de faibles montants) et par rapport à sa clientèle (les pauvres et les exclus).

Les destinataires du microcrédit sont généralement des petits entrepreneurs ou des artisans qui ont besoin d'un capital de démarrage. Egalement, des populations pauvres, exclues du système financier afin de trouver un financement pour développer une activité économique, durable et rémunératrice pour son porteur. Donc, leur donner la possibilité

¹⁵Planetfinance, www.planetfinance.org

¹⁶Joël Wassi Adechi, Ambassadeur du Bénin auprès des Etats- Unis

¹⁷Loi n°- 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance

d'investir et de se prémunir en cas de coups durs comme les conditions climatiques défavorables à la production, les dépenses imprévues liées à une maladie ou à la perte de biens...

Les microfinances visent à favoriser l'accès de ces petits producteurs exclus du circuit bancaire à des services financiers de proximité (géographique et culturelle) et adaptés à la taille de leurs activités (microentreprises/microcrédits) et à réaliser une collecte de l'épargne des ménages et des petits entrepreneurs pour la réinjecter dans le circuit économique.

C'est aussi un moyen qui permet d'améliorer le niveau de vie des populations relativement pauvres ou exclues du système bancaire, d'une part. Cela afin qu'ils aient tout au moins de l'épargne (lutte contre la thésaurisation) et du crédit à faible montant. D'autre part, c'est un moyen d'inciter et d'améliorer les productivités paysannes. Si les paysans pauvres ont accès aux services financiers, ils peuvent accroître leurs actifs productifs et améliorer leur productivité. Ainsi, ils peuvent augmenter leur revenu.¹⁸ Il est alors évident que les microfinances sont considérées comme une arme efficace contre la misère et la faim.

Bref, les microfinances visent la couche de population qui est normalement exclue du secteur bancaire, en particulier les femmes. Elles ont pour objectif principal de faciliter l'accès aux services financiers.¹⁹

Les institutions qui s'occupent d'une telle clientèle sont dénommées « banques des pauvres » ou « institutions de microfinances » (IMF). Est qualifié IMF, un groupement de personnes physiques ou morales, doté de la personnalité morale sans but lucratif. Elle est fondée sur les principes de coopération, de solidarité et d'entraide mutuelle. Enfin, elle a principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et/ou de consentir de crédit à ceux-ci.

I-2-2 Historique des microfinances à Madagascar

De tous les temps, dans certaines parties du monde, le microcrédit est souvent lié à l'usure. Les prêts étaient surtout pour les pauvres qui n'avaient pas l'argent pour payer les soins médicaux ou la scolarisation des enfants. Malgré les taux d'intérêts très élevés, souvent camouflés en nature au moment de la récolte, les usuriers avaient du succès et se sont enrichis. De plus, ils connaissent les besoins des populations parmi lesquelles ils vivaient. Cette proximité et cette intégration du prêteur dans le milieu culturel des emprunteurs sont

¹⁸ Centre de Recherche et d'étude sur le développement-« *Le développement financier et la problématique de réduction de la pauvreté* », France, 2003, pp.2-8

¹⁹ SCHÜRINGS, H. (2011)-« *Réduction de la pauvreté par la microfinance* », Humboldt Universität zu Berlin-SLE, Berlin, Décembre 2011, pp.2

importantes car cette connaissance réciproque était le moyen de la couverture du risque. Peu à peu, ces prêteurs étaient contestés à cause des intérêts astronomiques qu'ils demandaient. Censées être un outil de réduction des souffrances des pauvres, ces activités ont permis la paupérisation de cette couche de la population.

Les églises et les prêtres ont pris des initiatives d'organiser un petit crédit local. Le premier objectif de ces initiatives était de rassembler l'épargne des populations. Le curé de la paroisse était souvent le trésorier assurant la garantie que l'argent épargné était bien en sécurité.

Au début, l'épargne dans ces caisses locales servait à des dépenses de consommation. Plus tard, l'épargne globale de ces caisses devenait importante, puis de petites banques ont été créées et ont commencé à prêter pour promouvoir des activités économiques et des entreprises locales. Mais le terme de « microcrédit » est devenu connu par l'initiative des Grameen Bank du Bangladesh. Les Grameen Bank et des initiatives semblables créées dans d'autres pays se développèrent de 1980 à 1995.

En ce qui concerne Madagascar, le développement des microfinances peut être subdivisé en trois phases : l'avant 1990, de 1990 à 1996 et depuis 1996.

Avant 1990, aucune IMF n'existait encore. Néanmoins, « Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra » (BTM), Banque Nationale depuis 1976. Reprise en 1999 par « Bank Of Africa » (BOA) dans le cadre de sa privatisation, elle était la seule banque qui intervenait dans le secteur des microfinances. Mais ses activités dans ce domaine étaient limitées à l'octroi de crédit au paysannat et n'atteignaient qu'une frange limitée de la population rurale. L'intervention de cette banque en faveur du secteur de microfinances s'est toutefois maintenue après sa récente privatisation.

La phase entre 1990 et 1996 est marquée par l'émergence des IMF. Cette dernière a été surtout favorisée par la conjugaison des interventions de trois entités :

- les Bailleurs de fonds : Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Allemande, Inter-coopération Suisse, ...
- le Gouvernement : au travers de sa politique en faveur de ce secteur avec le concours du financement de la Banque mondiale à travers :
 - le Projet Assistance Technique en Finances Rurales (PATFR) en 1994. Il est fondé sur l'expérimentation de la création des IFM dans des régions socio-économiques différentes. L'Association pour le Développement du Mouvement Mutualiste d'Epargne et de Crédit (ADMMEC) a été créée pour assurer l'exécution de ce projet ;

- puis le Projet MicroFinance (PMF) pour une phase de deux ans 1998-1999 ;
 - et enfin l'Association de gestion du Programme MicroFinance (AGEPMF) planifié sur quinze ans dont le démarrage officiel a débuté en juin 1999
- les agences d'Implantation et de développement ou opérateurs techniques spécialisés ont assuré l'encadrement technique des IMF. Il s'agit, entre autres, de Développement International Desjardins (DID), Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT), Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM), Centre International de Développement et de Recherche (CIDR).

Au cours de cette période, de nombreuses institutions financières intervenant dans le domaine des microfinances se sont créés.

On peut notamment recenser en ce qui concerne les institutions mutualistes : Association d'Epargne et de Crédit Autogérée (AECA) dans la région de Marovoay appuyée par le CIDR en 1990, Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar (CECAM) dans la région du Vakinankaratra encadré par FERT en 1993, Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) dans la région de Toamasina et de Lac Alaotra assistés par le DID respectivement en 1993 et en 1994, Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises (ADéFi) à Antsirabe 1995, et Tahiry Ifamonjena amin'ny Vola (TIAVO) en 1996. World Council of Credit Unions (WOCCU) était l'opérateur qui a lancé l'implantation initiale du Réseau TIAVO. Il a été ensuite relayé par l'IRAM à partir de l'année 1999. OTIV et CECAM constituent les deux plus grands réseaux dans cette catégorie tant en termes de volume d'activités que de couverture géographique.

Il est à remarquer que les IMF mutualistes désignent les institutions dont le capital est constitué par des caisses primaires, rurales ou villageoises. Elles ne pratiquent la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits qu'à ses membres. Ces IMF sont animées par l'esprit d'entraide et de coopération. En effet, ce sont les épargnes collectées qui sont transformées en crédit. Ses caisses de base sont gérées par les membres eux-mêmes par la constitution des structures de gestion que sont l'Assemblée Générale et le Comité de Gestion. Leurs excédents d'exploitation ne sont pas distribués mais renforcent le capital.

Dans la catégorie d'IMF Non Mutualistes créées pendant cette période figurent : Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar (APEM/ Programme d'Appui aux Initiatives de Quartiers : PAIQ) qui intervient par système de partenariat sur Antananarivo et Tuléar en 1987, Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM) s'installant à Antananarivo en 1990, Vola Mahasoa appuyée par le

CIDR et implantée dans la partie Sud de l'Ile en 1993, et Entreprendre à Madagascar (EAM) en 1990, initiée sous forme de projet au début mais transformée en Association de droit malgache en 1996.

Les IMF non mutualistes peuvent être classées en deux groupes qui se distinguent par leurs objectifs :

- d'une part, celles qui, formées en association, s'assignent une mission d'ordre social et distribuent des petits crédits en fonction des fonds dont elles sont dotées. Certains réseaux comportent de nombreux guichets couvrant plusieurs régions du pays. En plus de ces activités, cette catégorie d'institution offre des formations à l'intention de la population la plus défavorisée en vue de les aider à la création de microentreprises individuelles.
- d'autre part, celles, constituées en sociétés commerciales, qui opèrent généralement avec un but lucratif sur la base de capital assez conséquent. Ces dernières sont gérées d'une manière plus professionnelle. La valeur des crédits individuels qu'elles distribuent est plus élevée que pour les IMF à vocation sociale ; il en est de même du volume de leur portefeuille.

Avec l'adoption de la loi sur les microfinances, cette catégorie est désormais autorisée à collecter des dépôts.

La Caisse d'Épargne de Madagascar (CEM) est la plus ancienne Institution Financière qui pratique le volet épargne orientée vers les populations ayant des bas revenus.

La phase depuis 1996 est celle de développement et de croissance. Cette phase a été marquée par : l'extension géographique et la consolidation des réseaux existants, l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, principalement, les IMF non mutualistes et les banques territoriales. Ces dernières sont notamment : MICROCRED dans les Régions d'Analamanga, Atsinanana, Itasy et Boeny en 2006 et Accès Banque Madagascar dans la capitale puis à Antsirabe et Ambatolampy dans la Région du Vakinankaratra en 2007. Toutefois la création de deux nouvelles institutions mutualistes est observée : Mutuelle du Mandrare (FIVROY) dans la Région de l'Anosy en 2004 et Mutuelle d'Épargne et de Crédit de l'INSCAE (MECI) dans la capitale en 2009.

Durant cette période, on a aussi assisté à la mise en place de la Cellule de Coordination Nationale de la MicroFinance (CNMF) et de la nouvelle loi relative à l'activité et au contrôle des Institutions de MicroFinance. De concert avec tous les acteurs et intervenants du secteur, la Cellule de Coordination Nationale de MicroFinance. C'est une entité rattachée au Ministère des Finances et du Budget. Elle a été mise en place en décembre 2003, et validée lors d'un atelier en Avril 2004 le Document de Stratégie Nationale de MicroFinance à Madagascar (DSNMF). Ce document a eu l'approbation du Gouvernement en

juin 2004. Ce même document a été révisé et aligné au MAP en octobre 2007. La version révisée du DSNMF (2008-2012) alignée au MAP a été approuvée par le Conseil du Gouvernement le 11 novembre 2008.

Il s'agit de la loi N° 2005-016 du 29 septembre 2005 suivie du décret d'application N° 2007-012 fixant les formes juridiques des IMF et les modalités de leur immatriculation au Registre du Commerce des Sociétés et du décret d'application N° 2007-013 portant fixation du capital minimum des établissements de crédit et de la valeur nominale des titres de participation.

Cet aperçu historique a montré que les microfinances ont été depuis longtemps destinée à promouvoir le développement du monde rural en particulier à Madagascar. En réalité, ce sont les ruraux qui ont le plus besoin d'être aidés car se sont les problèmes du secteur agricole qui font surtout sombrer le pays dans la pauvreté. Nous avons vu que l'objectif des microfinances avec la caractéristique mutualiste correspond bien à l'aide recherchée par la majorité des pauvres du moins pour leur offrir le minimum d'instruments financiers pour s'en sortir.

I-2-3 Fondements théoriques des microfinances

Plusieurs théories économiques peuvent contribuer à élucider les performances des microfinances. L'appréciation des performances des organisations de microfinance s'articule autour des concepts tels que l'efficacité institutionnelle, la viabilité financière et l'efficacité productive et allocative qui se fondent eux même sur les théories d'asymétrie d'information et la théorie des coûts de transaction.

I-2-3 -1 Théorie d'asymétrie d'information

Plusieurs distorsions peuvent être observées, dont le rationnement de crédit, entre le prêteur et l'emprunteur. Elles sont dues à l'asymétrie d'information et ont pour conséquence l'inefficacité de l'intermédiation financière. On concevra que l'emprunteur dispose d'une meilleure information que le prêteur sur les paramètres qui vont déterminer la rentabilité effective du projet et ensuite en gouverner le partage des revenus.²⁰

Conscient des conditions désavantageuses pour lui, le prêteur peut être amené à rationner le crédit, c'est-à-dire à réduire le montant ou en refuser carrément l'octroi aux emprunteurs apparemment véreux. En effet, le prêteur est confronté à deux types de risques susceptibles de compromettre à son activité : le risque pur de crédit souvent lié à l'état de

²⁰ DUFLO, E.(2010)-« *La politique de l'autonomie- Lutter contre la pauvreté* »,France, Seuil et La République des idées, pp.22

l'économie ou aux états de la nature et le risque ou l'aléa moral dû à l'opportunisme comportemental le l'emprunteur. La rationalité limitée du prêteur et l'incomplétude des contrats de prêts ne permettent pas le prêteur de connaître avec précision tous les revenus que générera l'activité à financer par le crédit et surtout les intentions réelles de l'emprunteur après la signature du contrat.

Pourtant, le rationnement du crédit n'est pas une solution adéquate face à ces risques. En effet, le crédit octroyé ne couvrant pas les besoins des emprunteurs, ceux-ci se voient obligés de recourir simultanément à plusieurs sources de financement. Ils multiplient ainsi les coûts du crédit et le nombre d'échéances pour un même flux de revenu. En clair, ils accroissent le risque de crédit. Cela pourrait nuire à l'investissement donc à la croissance économique.

C'est pourquoi les organisations de microfinances recourent à des techniques novatrices pour mieux faire face à ces risques. Il s'agit entre autre des prêts groupés à base de caution solidaire, du contrat de dette standard, des incitations dynamiques et autres facteurs.

a) Les prêts groupés à base de caution solidaire

Pour capter les informations cachées, la technique de prêt de groupe de caution solidaire peut être utilisée. Les emprunteurs, acceptant de former un groupe de caution solidaire afin d'accéder à un prêt se connaissent bien. Puisque l'information est parfaite, les bons risques se sélectionnent entre eux. Ils s'engagent aussi les uns envers les autres. Autrement dit, chaque membre du groupe est personnellement responsable et redevable de la totalité de l'encours, même s'il n'a pas bénéficié du prêt. La responsabilité conjointe garantit le remboursement du crédit à l'organisation de microfinances malgré la défaillance de l'emprunteur. Le risque s'en trouve maîtrisé car les emprunteurs ont plus de chance de se faire rembourser par le fautif et surtout de l'aider, par leur solidarité, à obtenir à nouveau un crédit. En outre, les membres d'un même groupe de caution solidaire s'exercent un contrôle mutuel en lieu et place de l'organisation de microfinances. Ceci réduit les frais de suivi et d'exécution qu'aurait engagés cette organisation donc réduit les coûts du crédit. Enfin le fait que l'organisation de microfinances accorde du crédit à tour de rôle à chaque membre d'un même groupe libère celle-ci de la pression de devoir accorder simultanément un crédit à tous ces clients. In fine, il est possible d'accroître le montant des prêts.

Toutefois efficacité du crédit solidaire repose sur plusieurs conditions telles que : l'initiative de la formation et la validation du groupe, la taille optimale du groupe et la mobilité spatiale des membres. Pour que la responsabilité conjointe joue pleinement son rôle, le groupe constitué par les membres ne doit pas être artificiel ou un simple groupe de prête-

noms. De plus, au fur et à mesure que le nombre de membre augmente, certains cesseront d'assurer le contrôle dans l'espoir que les autres le feront à leur place. Le risque peut finir par s'accroître s'il y a une très grande mobilité spatiale des membres car ni le contrôle, ni la responsabilité conjointe ne jouera aucun rôle si le fautif disparaît.

b) Le contrat de dette standard

Dans ce cas, le prêteur propose à l'emprunteur un contrat qui lui permet de révéler son type ou son niveau d'effort ou l'état de la nature parce qu'il n'a rien à craindre.

A titre d'illustration, soient deux individus (I_1 : prêteur et I_2 : entrepreneur) évoluant dans une économie très simple caractérisée par deux dates ($t=0$ et $t=1$). A l'instant $t=0$, on suppose que I_1 détient une unité d'un bien de consommation. Son but est de maximiser sa consommation en fin de $t=1$. I_2 est censé ne pas avoir une dotation initiale, mais a l'accès à la technologie de production nécessitant un investissement d'une unité en $t=0$. Cet investissement génère en fin de $t=1$ une production aléatoire ω distribué dans l'intervalle $[0, \bar{\omega}]$ selon une fonction de densité $f(\omega)$. Cet individu souhaite également maximiser sa consommation en fin de période. Remarquons que la réalisation ω de la production est observable sans coût pour I_2 , alors qu'elle n'est observable par I_1 que moyennant un coût fixe égal à c . Dans ce cadre, la maximisation du bien-être social nécessite le transfert sous forme d'un prêt de l'unité du bien de consommation de I_1 vers I_2 .

Il se peut qu'il y ait un problème de risque moral généré par l'asymétrie de l'information relative à la réalisation de la production dans cette relation de crédit. Effectivement, l'emprunteur peut faire défaut à chaque fois que cela est dans son intérêt. Dans ce cas l'emprunteur doit procéder à un contrôle.

Pour ce qui suit, on va décrire la forme optimale du contrat de prêt, les activités de contrôle nécessaires et les stratégies à adopter dans une telle situation.

Si on désigne par ω_d l'annonce de la production faite par l'entrepreneur à la date $t=1$, un contrat de prêt sera un triplet $\{R(\omega), K(\omega_d), S\}$ où S est le sous ensemble de $[0, \bar{\omega}]$ pour lequel l'annonce d'un niveau de production appartenant à S déclenche automatiquement une procédure de contrôle de la part du prêteur, coutant c et lui permettant de vérifier la véracité de l'annonce. Le paiement au prêteur est alors :

$$R=R(\omega) \text{ si } \omega_d \in S \text{ et } R=R(\omega_d) \text{ si } \omega_d \notin S$$

Où $R(\cdot)$ et $K(\cdot)$ sont des fonctions qui vérifient les conditions suivantes :

$$0 \leq R(\omega) \leq \omega \leq \bar{\omega} \text{ et } 0 \leq R(\omega_d) \leq \omega \leq \bar{\omega}$$

Si l'entrepreneur choisit d'annoncer un niveau de production ne déclenchant pas une opération de contrôle, il choisit alors, pour maximiser son revenu, une annonce ω_d^* définie par :

$$\omega_d^* = \text{Arg Min } K(\omega_d)$$

A cette annonce correspond un paiement constant au prêteur :

$$\bar{R} = \min_{\omega_d} K(\omega_d)$$

$$\omega_d$$

Il est par ailleurs nécessaire qu'à un paiement inférieur à \bar{R} corresponde une annonce impliquant un contrôle de la part du prêteur, soit :

$$\omega_d \in S \text{ si } R(\omega) < \bar{R}$$

$$\omega_d = \omega_d^* \text{ si } R(\omega) > \bar{R}$$

$$\omega_d \in S \text{ ou } \omega_d = \omega_d^* \text{ si } R(\omega) = \bar{R}$$

Ces contraintes d'incitation permettent de définir alors de définir deux sous-ensembles complémentaires dans $[0, \bar{\omega}]$ appelés B et B_c qui correspondent respectivement aux états de l'économie dans lesquels le contrôle aura et n'aura pas lieu :

$$B = \{\omega; R(\omega) < \bar{R}\} ; B_c = \{\omega; R(\omega) > \bar{R}\}$$

Le contrat optimal est alors le couple $\{R(\omega); \bar{R}\}$ qui maximise le revenu de l'entrepreneur sous la contrainte que le prêteur atteigne un rendement attendu égal à i , le taux d'intérêt du marché. Le contrat optimal correspond à un « contrat de dette standard ».

Supposons une production critique $\bar{\omega}$ déterminant le seuil de liquidation de la firme. Pour les niveaux de production inférieurs à $\bar{\omega}$, une procédure de contrôle est automatiquement déclenchée et le prêteur accapare la valeur liquidative de la firme. La limitation de la rémunération du prêteur laisse délibérément le surplus de revenu à l'emprunteur. L'avantage de cette technique est de libérer l'emprunteur de la tentation de mentir vu qu'il peut révéler sans crainte son type ou son niveau d'effort ou l'état de la nature. Cet optimum est fondé sur le principe de révélation qui consiste à rendre endogène le comportement de l'emprunteur dans l'intérêt du prêteur. Mais si l'emprunteur ne paie pas la somme convenue (\bar{R}) et si son entreprise est déclarée en faillite, celle-ci sera saisie. Ainsi, l'emprunteur essaiera de préserver sa crédibilité sur le long terme. Il devra, même en cas d'échec réel de son activité, développer d'autres stratégies pour rembourser le prêteur.

c) Les incitations dynamiques et autres facteurs

Pour amener l'emprunteur à révéler ses vraies intentions ou actions et à ne pas cacher les bonnes informations qu'il détient, le prêteur peut accorder des prêts progressifs qualifiés

d'incitations dynamiques. Pour des prêts de ce type, le déblocage d'un second plus important nécessitent un remboursement sans incident du premier prêt et ainsi de suite...

Ces prêts permettent de nouer une relation contractuelle durable entre le prêteur et l'emprunteur. Cette action répétée permet au créancier de réduire ses coûts de recherche d'information et de sélectionner les meilleurs risques et à l'emprunteur de bénéficier des meilleures conditions de crédit.

Néanmoins, la portée de cette technique est limitée par la concurrence que peuvent se livrer les IMF et par le degré de mobilité spatiale des emprunteurs. De plus, le risque des comportements opportunistes n'est pas totalement éliminé

D'autres facteurs culturels et religieux permettent aussi de lutter contre l'opportunisme comportemental des emprunteurs. Effectivement, la crainte de Dieu en tant qu'omniprésent, omnipotent et omniscient est aussi un facteur de réduction de défaut stratégique. Dieu est présent lorsque le prêteur et l'emprunteur s'accordent sur les termes de leur transaction. Son omnipotence est mise en exergue pour dissuader tout emprunteur véreux. Dieu peut punir tout délinquant, même s'il peut se soustraire aux punitions humaines et sociales. Le prêteur réduit au strict minimum ses activités de contrôle en mettant sa confiance à Dieu, l'emprunteur révèle son niveau d'effort et la vraie valeur de ses affaires. Il en résulte la réduction des coûts et des risques.

I-2-3 -2 Théorie des coûts de transaction

Il semblerait que le point de départ de cette théorie soit un article paru en 1937 écrit par Ronald H. Coase²¹ dans lequel il se pose la question de l'origine des organisations économiques. C'est en s'inspirant de ces travaux de Coase qu'Oliver E. Williamson a prolongé l'analyse des coûts de transaction.

Les coûts de transaction désignent le prix de la mise en œuvre d'une transaction entre deux agents individuels ou collectifs. Ils se composent des coûts de collecte d'informations relatives aux clients (partenaires) potentiels, des coûts de traitement de ces informations, des coûts de passation et d'exécution de ces accords avec les emprunteurs sélectionnés, des coûts de surveillance ou de contrôle d'exécution de ces accords, et des coûts d'opportunités manquées du fait de ces accords. En ne retenant que l'essentiel, à une transaction sont généralement attachés des coûts de deux ordres : d'une part des coûts ex ante qui sont engagés pour concevoir le contrat permettant le transfert des droits de propriété d'un individu à

²¹- Ronald H. COASE, prix Nobel 1991 d'économie avec l'article "The nature of the firm"

- CHAVANCE, B. (2007)-« *L'économie institutionnelle* », Paris, La découverte, pp.60

l'autre ; ce sont des coûts primaires de transaction et d'autre part des coûts ex post qui sont des coûts d'ajustement pour corriger les dérives, soit par rapport à l'accord initial, soit par rapport à un autre accord jugé meilleur ; d'où l'idée d'incomplétude des contrats et sans doute des marchés.

a) L'origine et les facteurs influençant les coûts de transaction

Les coûts de transaction trouvent directement leur origine dans des facteurs comportementaux naturellement présents chez l'homme : la rationalité limitée et l'opportunisme. De ce fait, la théorie des coûts de transaction est conçue comme un prolongement des théories fondées sur l'asymétrie de l'information. Les facteurs influençant les coûts de transaction sont principalement la spécificité des actifs (asset specificity, variable la plus importante), l'incertitude entre les parties et la fréquence des transactions entre les parties.²²

Un actif est spécifique si son usage est limité soit au regard de la fonction qu'il remplit, soit au regard des individus qui l'utilisent. Un actif à forte spécificité est donc difficilement redéployable, il en résulte l'accroissement de la durée du contrat. En matière de crédit, pour un emprunteur de qualité, non suspect d'insolvabilité, le prêt ou la créance paraît peu spécifique car il peut être facilement cessible ou redéployé. Faire du microcrédit ou prêter aux agents à faible dotation capitalistique, c'est alors courir un risque important. De plus, les clients des IMF sont des exclus du secteur financier officiel. Le fait qu'ils soient acceptés comme clients par les IMF rend ainsi spécifique la transaction.

L'incertitude est à l'origine de la rationalité limitée et donc du coût de transaction. A une incertitude croissante, seront associés des contrats plus complets et des coûts plus importants. Dans une relation de crédit, la rationalité du créancier est limitée par l'incertitude caractérisant la valeur de la créance dès la signature du contrat de crédit. A l'échéance du contrat, la valeur de la créance dépend directement de la solvabilité du débiteur, laquelle aura pu évoluer depuis la signature du contrat. Par conséquent, il est assez difficile pour le créancier d'envisager toutes les éventualités possibles et évaluer le prix de ce bien contingent qu'est la créance.

La fréquence des transactions constitue aussi un facteur très important lorsqu'on examine les comportements opportunistes des individus comme cause des coûts de transaction. Les contrats identiques et récurrents permettent de conclure des contrats standards

²² JOST, S. (2004)-« *La théorie des coûts de transaction de Williamson et la surveillance des banques dans l'UE* », Genève, Euryopa, pp.32-44

et robustes qui limitent le poids des coûts de transaction. En matière de crédit, les transactions sont très fréquentes. Puisque cette fréquence est liée à la fois aux besoins des emprunteurs et à la volonté des épargnants de valoriser au mieux leur patrimoine, elle est beaucoup plus élevée lorsqu'il s'agit de financer les activités des micro-entreprises.

b) Mesure concrète des coûts de transaction

Le coût total d'un crédit est composé des coûts strictement financiers (frais d'introduction de dossier de crédit et charges financières) et de quatre types de coûts de transaction.

Tableau 2 : Coût total d'un crédit

	Nature de l'opération	Coûts financiers	Coûts de transaction
Phase 1	Informations		Frais de déplacement Temps nécessaire
Phase 2	Introduction du dossier	Frais d'introduction	Frais de déplacement Temps nécessaire Frais de documentation Frais de courtoisie
Phase 3	Obtention du crédit Déboursement	Intérêt	Frais de déplacement Temps nécessaire Frais de courtoisie

Les frais de déplacement sont à déterminer en fonction de la distance et du moyen de transport utilisé par le micro-entrepreneur pour se rendre au bureau de crédit. Le temps nécessaire est le coût d'opportunité, c'est-à-dire, la perte de revenu due au non production pendant la période. Les frais de documentation englobent l'ensemble des dépenses supportées par le micro-entrepreneur pour se procurer des documents indispensables à la demande de crédits. Enfin, les frais de courtoisie sont constitués des divers cadeaux que le micro-entrepreneur offre à l'agent de crédit.

Le coût total du micro crédit (CT) pour un micro entrepreneur peut être formalisé comme suit :

$$CT = \text{coûts financiers} + \text{coûts de transaction}$$

= [(montant prêté* taux d'intérêt) +frais financiers pour introduction de demande] + [frais de documentation+ frais de transport+ temps exprimé en équivalent monétaire+ frais de courtoisie]²³

Ce coût total est supporté par une institution ou organisation de microfinances lorsqu'elle prête des fonds à ces clients mais est répercuté sur ces derniers. Il se peut même que le coût total supporté par les emprunteurs (micro-entrepreneurs) soit supérieur à celui-ci car il devrait intégrer les différents coûts ex-ante.

L'efficacité de l'intermédiation des organisations de microfinances se mesure principalement par leur capacité à octroyer des crédits à moindre coûts (de transaction).

c) Les possibilités organisationnelles d'économiser les coûts de transaction

Williamson(1985) propose deux principes alternatifs d'organisation pour économiser les coûts de transaction : la hiérarchie (l'entreprise ou la firme) ou le marché.

La hiérarchie assigne aux individus des responsabilités précises relatives à l'incitation et à la vérification des contributions individuelles au processus global pour limiter leurs comportements opportunistes. L'intermédiation financière peut être assimilée à une relation hiérarchique. La force hiérarchique dans une firme dépend de sa taille. Cette taille peut être considérée comme optimale lorsque les coûts d'organisation d'une transaction supplémentaire dans la firme sont égaux à ceux qui résulteraient de l'usage du marché ou du fait qu'ils seraient pris en charge par une autre firme.

Lorsque les actifs sont spécifiques (ici les microcrédits), les coûts de transactions sont élevés et le mécanisme adéquat pour organiser les échanges entre prêteurs et emprunteurs est la hiérarchie. Grâce à la fidélisation de la relation entre ces deux types d'agents, la hiérarchie parvient à internaliser le mieux possible les conséquences de l'asymétrie d'information rendant ainsi les actifs moins spécifiques et à minimiser par conséquent les coûts de transaction.

Quant à lui, le marché se caractérise par une coordination fondée sur l'échange et le contrat. On considère ici que l'intermédiaire et le marché financier sont un lieu de coordination des activités financières et que le facteur dominant est la spécificité des actifs ou la qualité de la signature. Pour une créance sur un débiteur risqué qui constitue un actif spécifique, les coûts de transaction peuvent être minimisés par l'internalisation de la relation de crédit au sein d'un intermédiaire financier. Si le marché financier n'accordera du crédit

²³ LABIE, M. (1999)-« *La microfinance en question- Limites et choix organisationnels* », Bruxelles, Luc Pire, pp.44-54

qu'aux entreprises de bonne signature, les IMF interviennent auprès des clients beaucoup plus risqués. Le recours à cette finance de proximité permet de réduire les coûts de transaction.

En guise de conclusion, si l'utilisation du marché n'occasionnait pas de coûts, la firme n'existerait pas. La justification de l'existence de la firme est la défaillance du marché. L'intégration verticale est l'ultime recours, à n'utiliser que pour réduire les coûts de transaction lorsqu'ils deviennent prohibitifs.²⁴

²⁴ BARTHELEMY, J. (1999)-« *Performance et compétences : Les limites de l'analyse de l'outsourcing par la théorie des coûts de transaction* », Communication à la 8^{ème} conférence Internationale de Management Stratégique 26-28 mai 1999, Ecole Centrale Paris, pp.5-6

II

ANALYSE DES MICROFINANCES A MADAGASCAR

II - Analyse de la micro finance à Madagascar

D'après ce que nous avons vu dans la première partie de ce devoir, les microfinances sont des moyens pour mettre les systèmes financiers au service des pauvres n'ayant pas accès aux institutions financières classiques. Elle se fixe ainsi comme objectifs d'améliorer les conditions d'accès des pauvres aux produits financiers (crédit, épargne, assurance) et, partant, de contribuer à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté des ménages et des microentreprises exclus du système bancaire traditionnel. Sur ce point de vue, les microfinances, aidées par l'Etat, ont privilégié le secteur agricole donc le monde rural pour le faire sortir du joug de la pauvreté vue que c'est le noyau de l'économie malgache. Pourtant, certains auteurs et la réalité même aussi bien à Madagascar que dans d'autre pays soulignent les limites des microfinances et mettent en doute son impact sur le développement. Les objectifs d'efficacité et de pérennité des IMF se déclinent avec un certain nombre de spécificités dans les zones rurales, qui posent des défis accrus aux opérateurs. Dans un premier temps, nous allons énumérer les impacts socio-économiques des microfinances, puis les facteurs limitant l'accès des pauvres ruraux aux services des microfinances afin de pouvoir suggérer des solutions pour s'y résoudre.

II-1 Microfinances, réduction de la pauvreté et ses limites

Les institutions financières formelles que sont les banques exigent des agents économiques de remplir certaines conditions (documents d'identification, les garanties, un dépôt minimum, etc.) avant de leur octroyer des crédits. Faute de pouvoir remplir ces conditions, les personnes à revenus faibles, (les petits paysans et commerçants, les artisans, les vendeurs rue, etc.) sont exclues de ce système financier classique. Les microfinances, quant à elle, mettent en place des produits financiers simples et adaptés aux besoins des populations pauvres afin de lutter contre les nombreuses dimensions de la pauvreté. Il paraît donc que la majorité des clients des IMF sont les plus défavorisés. Les microfinances fournissent des services diversifiés: des microcrédits pour financer des fonds de roulement de court terme et de petits crédits d'investissements (comme les petites activités agricoles), mais aussi des services d'épargne et d'assurance.²⁵

²⁵ JEANNIN, P. (2009)-« *La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ?* », Université de Toulouse, Toulouse, pp.1-8

II-1 -1 Impacts socio-économiques

Le premier impact que l'on attend des microfinances, compte tenu des objectifs dans leur créations, est au niveau de ses clients ; l'amélioration de leur situation économique et sociale grâce aux services financiers que propose les IMF. Les microfinances, par l'activité économique qu'elle autorise dans les foyers, génèrent un effet revenu, elles améliorent consommation et épargne, au bénéfice des enfants en particulier et de leur éducation. Mais elles modifient également la valeur du temps : en accroissant l'emploi féminin, elles forcent les enfants à aider à la maison et augmentent les taux de scolarisation.

A Madagascar, la majorité des études menées ont montré un impact significatif sur l'amélioration de la situation économique des clients. Une étude auprès du réseau CECAM, par exemple, a identifié une progression plus rapide du patrimoine et un taux de sortie de la pauvreté plus élevé chez les clients de ces IMF que chez les non-clients.²⁶ Certaines études vont même plus loin et mettent en évidence un effet des microfinances sur l'amélioration des indicateurs sociaux tels que l'éducation des enfants, la santé ou l'autonomie des femmes. Au-delà de l'impact sur les clients, observe un impact plus global des microfinances sur le développement économique. Les microfinances favorisent la bancarisation de la population. Dans cette condition, il est clair que les microfinances contribuent significativement, au financement de l'économie.

Cette section traitera les retombées socio-économiques des microfinances en essayant de distinguer, quoique la frontière n'est toujours pas nette et précise, celles à caractère économique et financier de celles ayant un caractère social.

II-1 -1 -1 Les impacts économiques et financiers des microfinances

Les microfinances sont devenues aujourd'hui, du moins dans certains pays en développement comme Madagascar, un outil de développement local dans la mesure où il contribue à réduire le nombre des pauvres et des chômeurs, à générer des revenus, à intégrer des populations, jusque là défavorisées, dans la sphère de la production et de l'économie marchande, et donc à stimuler la consommation, la production et la croissance. S'agissant de l'agriculture, les microfinances sont des sources de financement permettant de mobiliser, et de moderniser ce secteur.

²⁶ FOibe Filkarohana ampiharina amin'ny Fampanandrosoana ny eny Ambanivohitra (FOFIFA)- « *Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel de Madagascar (CECAM) (2003-2007)* », 2006, Madagascar, pp.5

a) Réintégration des exclus du système bancaire classique

De part même sa définition, les microfinances servent la population « unbancable » qui ne peut pas recourir aux banques commerciales pour solliciter un crédit faute de garanties à offrir en contre partie, ou d'autres conditionnalités (taux d'intérêt trop élevé, dépôt minimum, dossiers à fournir alors que la plupart des paysans sont analphabètes...). Elles permettent aux personnes à égales capacité entrepreneuriale d'avoir les mêmes chances de monter leurs affaires indépendamment de leurs positions ou conditions sociales et/ou économiques ; les pauvres qui ne manqueraient pas d'initiative et d'idées de projets prometteurs, y trouveraient, désormais, le moyen adéquat pour s'épanouir et concrétiser leurs projets. Par ailleurs, les microfinances servent des services financiers de proximité assimilables aux services bancaires classiques, mais qui sont adaptés aux conditions de cette catégorie de population (ici la population rurale pauvre) qui en était exclue auparavant.

Par conséquent, malgré le contexte sociopolitique qui prévaut à Madagascar depuis quelques années, le secteur de microfinances affiche des résultats positifs caractérisés principalement par une hausse du taux de pénétration, une augmentation de la portée et de la clientèle des IMF et une croissance des activités de crédit et d'épargne. Ces résultats sont affichés dans le tableau suivant :

Tableau 3: Evolution des activités des IMF à Madagascar

Statistiques consolidées	2009	2010	2011	sept2012
Nombre de points de services	652	700	738	752
Taux de pénétration des ménages	16,1%	17,5%	19,50%	21,00%
Nombre de membres et/ou clients	629 302	733 864	836 375	905 909
Encours de crédit (En millions MGA)	145 174	177 868	244 576	302 570
Encours d'épargne et/ou dépôts (En millions MGA)	91 050	136 443	193 095	210 003

Source : www.madamicrofinance.mg (La Microfinance à Madagascar)

b) Lutte contre la pauvreté

La principale mission accordée aux microfinances est la lutte contre la pauvreté. L'intégration des populations rurales pauvres et à bas revenus dans le circuit économique est de nature à accroître les capacités productives génératrices et distributives de revenus à des catégories à forte propension à consommer. Elle stimule donc la consommation et la croissance (selon le multiplicateur keynésien) et contribue à briser le cercle vicieux de la pauvreté. «Une paix durable ne peut-être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté, le microcrédit est un de ces moyens ».²⁷

L'évaluation de l'impact du microcrédit sur la pauvreté est le champ d'investigation le plus large qui a attiré beaucoup de chercheurs et qui a fait couler beaucoup d'encre. En effet, des études d'impact portant sur plusieurs projets à Madagascar montrent que le crédit accroît significativement les variables d'output (Chiffre d'affaire, Production, Valeur ajoutée, Profit) et l'accumulation du capital.²⁸ Un accroissement des revenus et de la consommation ainsi que des actifs détenus est le plus souvent prouvé, ce qui joue évidemment sur la réduction de la pauvreté. Pourtant, le bilan sur le plan de l'emploi est plus contradictoire. Bien que la plupart des études montrent un effet positif, celui-ci est relativement faible, et s'exprime par l'amélioration de la charge horaire de l'emprunteur ou des travailleurs exerçant déjà que par le recrutement de nouveaux salariés. Quant à l'impact en terme de changement technologique et de diversification des activités productives, il s'est avéré limité ne touchant que la filière riz en général pour le cas de Madagascar.

A titre d'illustration, l'étude d'impact du réseau CECAM pour l'année 2003 par la FOFIFA (système national de recherche agricole malgache)²⁹ a abouti aux résultats ci-après :

- Confirmation du rôle des CECAM pour la fourniture de possibilités d'accès au financement aux ménages ruraux, y compris les plus pauvres, même si cette dernière catégorie est sous-représentée.
- Mise en évidence et caractérisation de modalités d'impact différenciées selon les catégories d'utilisateurs des services financiers:

²⁷ Comité du prix Nobel de la paix 2006

²⁸ Organisation des Nations Unies (ONU), Département de l'information de l'ONU/Groupe de conception graphique-« *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* », New York, 2006, pp.25-50

²⁹ FOibe Fikarohana ampiharina amin'ny Fampandrosoana ny eny Ambanivohitra (FOFIFA)- « *Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel de Madagascar (CECAM) (2003-2007)* », 2006, Madagascar, pp.5

- Pour les ménages pauvres, l'impact se traduit plutôt en termes de réduction de la vulnérabilité économique, d'amélioration de la sécurité alimentaire, et d'augmentation ponctuelle de la capacité de production (fonds de roulement)
- Pour les ménages moyens et aisés, l'impact se traduit plutôt en termes d'augmentation des investissements et donc d'amélioration à moyen et long terme de la capacité de production et d'accumulation.

c) Portée du microcrédit en terme de lutte contre la pauvreté

Le degré de portée du microcrédit traduit la population qui est touchée par ce service. Beaucoup de travaux de recherche s'y sont focalisés pour voir si le microcrédit a réussi à avoir pour cible la population la plus pauvre ; on va évoquer dans ce qui suit à titre indicatif une étude sur le réseau SIPEM en 2007.

Tableau 4 : La portée et les emprunteurs de la SIPEM selon leur activité

PORTEE	2006	2007
Nombre de caisses/agences	6	11
Nombre de clients/membres	1260	1803
Nombre de femme	638	895

EMPRUNTEURS selon leur activité	2006	2008
Salarié	2	9
Agriculteur	3	50
Agro-alimentaire	11	50
Artisanat	108	448
Commerce	799	1892
Elevage	27	149
Hôtellerie	40	100
Petit industrie	1	3
Service	89	299
Transport	269	1992
	1385	4980

Source : www.madamicrofinance.mg (La microfinance à Madagascar)

Cette étude conclut que qu'en réalité, les microfinances ne servent pas les plus démunis ; elles touchent ceux qui se situent soit juste au dessus, soit juste au dessous du seuil de pauvreté.

D'autres études concluent également que les programmes de prêts à des groupes de caution solidaire et d'intervention en milieu rural sont plus efficaces. Elles montrent que même si les microfinances parviennent à atteindre les familles pauvres, il échoue à toucher les ménages vulnérables, en prenant comme indicateur de vulnérabilité la capacité à se protéger contre la variabilité du revenu. Les ménages pauvres et vulnérables sont exclus du champ d'intervention des microfinances. Les ménages de petite taille qui ne sont pas dotés de terres et dont les femmes sont peu ou pas instruites se caractérisent par un faible taux de participation aux programmes des IMF à cause d'un phénomène d'auto-sélection et non pas par défaut de l'offre des services financiers.

Tous les travaux évoqués et la plupart des études effectuées concluent que les clients des IMF ne sont pas les plus démunis. Ce phénomène trouve son origine dans plusieurs causes dont on peut énumérer celles qui nous paraissent les plus pertinentes: d'un côté, certains pauvres s'excluent eux-mêmes du service de microfinances soit par peur d'endettement, soit par absence d'esprit d'initiative et d'ambition ou bien à cause de leur ignorance ou leur mauvaise compréhension du système de microcrédit ; de l'autre côté, les IMF excluent la population qu'elles jugent incapables de rembourser les microcrédits dans la poursuite de leurs objectifs de pérennité. Cette crainte est d'autant plus élevée quand ils opèrent dans les milieux ruraux. La contradiction entre les deux objectifs des microfinances (efficacité et pérennité) est bien mise en évidence ici.

d) Microfinancements

En prenant comme indicateur d'impact des microfinances sur la pauvreté des clients le revenu de l'emprunteur pauvre, la réalité montre que cet impact est plus significatif pour ceux qui ont un niveau de revenu plus élevé.

En effet, les clients des IMF peuvent être décomposés en trois catégories selon l'impact des programmes de microcrédit sur leurs situations initiales. Il montre que le microcrédit a réussi à faire extraire le quart des clients de leur pauvreté, la situation de la moitié des emprunteurs reste inchangée alors que pour l'autre quart, le microcrédit aggrave la situation et renforce leur vulnérabilité. Pour la première catégorie, qui profite du microcrédit, elle parvient à tirer profit et à améliorer durablement sa situation pour sortir de la pauvreté ; elle est dotée de capacité entrepreneuriale et donc elle affecte la part du crédit, si ce n'est pas sa totalité, pour monter une activité génératrice de revenus. Quant aux clients de la deuxième

catégorie, le microcrédit ne leur permet que d'améliorer la gestion du budget familial puisque ces emprunteurs utilisent les montants collectés pour des fins de consommation non génératrices de revenus à savoir l'alimentation, l'amélioration du logement, l'acquisition des biens essentiels...Le microcrédit pour cette frange ne réduit pas leur pauvreté à long terme, il ne fait qu'accroître leurs consommations à court terme. A long terme, c'est la dette qui s'accroisse toute seule. La dernière catégorie ne connaît que les incidences néfastes du microcrédit. L'échec des projets entrepris avec les microfinances, faute d'esprit et d'aptitude entrepreneuriale, ou du fait de son affectation des montants des emprunts à des fins non productrices, ou bien à cause d'autres incidents incontrôlables postérieurs à la souscription du crédit, entraîne leur surendettement. Et au lieu de générer des revenus, le remboursement des échéances grèvera davantage leur situation financière déjà précaire.

Malheureusement, la plupart des pauvres ruraux à Madagascar appartient à cette dernière catégorie. Les conséquences sur ces pauvres peuvent être néfastes et au lieu d'améliorer leur situation, les microfinances peuvent l'aggraver et augmenter leur vulnérabilité. C'est pourquoi, les microfinances ne peuvent pas à lui seul prétendre à éliminer la pauvreté, il doit être accompagné d'autres programmes d'accompagnement tels que l'alphabétisation, la formation en matière de modes de gestion pour s'assurer que les fins d'utilisation du crédit ne soient pas détournées. C'est pour cela même qu'on suppose souvent que microfinances s'adressent aux personnes vulnérables mais non aux plus pauvres.

e) Création d'emploi et insertion dans la vie professionnelle

Fautes de terrains pour cultiver ou de fonds pour démarrer leurs cultures ou leurs élevages, les paysans pauvres ou leurs enfants se voient obliger d'aller en ville pour travailler. Non éduqués, leurs salaires ne suffisent pas pour nourrir leur famille. Dès fois, ils ne trouvent même pas du travail, et ne font qu'alourdir la masse des chômeurs urbains ; ça ne ferait qu'augmenter leur vulnérabilité.

Le but des microfinances rurales est d'accroître le revenu et de créer de l'emploi chez les populations pauvres dans les zones rurales. Par conséquent, les paysans ne sont pas obligés de migrer en ville pour chercher du travail. Les crédits octroyés seront suffisant pour l'amélioration de leurs niveau de vie à travers le développement de leurs activités et, dans ce processus, accroître le bien être financier des emprunteurs, de leur famille et de leur communauté au sens large.

Toute personne doit croire à ses compétences et aptitudes qui lui permettent de gérer une activité indépendante. L'idéal, serait de moderniser petit à petit son agriculture, sans être obligé de démarrer avec beaucoup d'argent au début. Le microcrédit qui part du principe

d'aider les personnes qui ont « les poches vides et la tête pleine de bonnes idées », s'offre alors pour soutenir tous ceux et toutes celles qui ont décidé de créer leur propre emploi ; agriculteur, petit éleveur,...peuvent, grâce aux microfinances, remédier à leur problème d'inaccessibilité au système bancaire , non seulement pour le financement de leurs activité mais aussi pour se procurer de l'aide, du suivi et de l'accompagnement notamment au cours du démarrage de leurs projets. En permettant à des pauvres chômeurs de devenir leurs propres employeurs, les microfinances permettent à ces personnes de gagner en estime de soi. Les microfinances seraient donc au service de la dignité humaine du fait qu'elle aide les personnes porteuses de projets à s'épanouir et à développer son activité agricole. Les microfinances peuvent se résumer, sous cet angle, au service offert pour permettre aux pauvres ruraux de créer leur propre emploi en leur prêtant une petite somme d'argent, en les accompagnant dans leur démarche et en faisant confiance en leur solvabilité et leur énergie.

II-1 -1 -2 Les impacts sociaux

La vocation sociale des microfinances est très importante, du fait qu'elles ciblent la catégorie des gens démunie et marginalisée dans les zones ruraux enclavées; elles permettent le rétablissement de la justice sociale, et ce en égalisant les chances de recours au crédit entre les pauvres et les riches, les ruraux et les urbains. Il permet la réalisation de l'égalité entre les sexes, en ciblant la femme, et en affirmant sa capacité à promouvoir le bien être collectif.

a) Emancipation de la femme

Dans l'histoire de Madagascar, il y avait un moment où les femmes ont été considérées comme incapables. Le fait de permettre l'accès des femmes à un capital, aussi minime soit-il, a des répercussions sur leur statut dans la famille et dans la société. En effet, dans de nombreuses régions du pays surtout dans les milieux ruraux, les femmes vivent souvent dans des situations précaires.

Les microfinances contribuent à leur insertion dans la vie active et dans l'économie marchande et se révèlent être un véritable outil de leur émancipation économique et sociale. La plupart des IMF privilégient les transactions avec les femmes, qui sont la première cible des microfinances. Il y a trois principales raisons pour lesquelles les IMF prêtent surtout aux femmes. D'abord ces institutions pensent que ces dernières sont naturellement plus fiables et donc capables de réaliser des taux de remboursement plus élevés que les hommes. Ensuite, prêter aux femmes améliorerait leur statut et leur pouvoir de négociation au sein du ménage ; elles sont mieux dotées pour pouvoir générer, grâce aux crédits octroyés, des revenus durables qui leur permettent d'améliorer les conditions de vie de leurs ménages. Enfin les femmes

n'ont aucun autre accès au crédit pour financer leurs activités, alors que les hommes peuvent facilement emprunter auprès des banques ou des prêteurs informels.³⁰

Ces femmes rurales qui, avant ne sortaient de chez elles que pour aller dans les champs, n'avaient jamais eu d'argent à elles et n'osaient pas prendre la parole en public, assistent désormais à des réunions où elles parlent licitement, gèrent un budget et assument des responsabilités financières, elles deviennent plus sûres d'elles mêmes. Sur ce point de vue, les microfinances peuvent être considérées comme étant un instrument efficace de valorisation et d'émancipation pour les femmes. Représentant plus de la moitié de la population malgache, les femmes affectent plus que les hommes les moyens dont elles disposent pour des dépenses utiles se rapportant à l'éducation des enfants, à l'amélioration des conditions d'hygiène du foyer, aux frais de santé de la famille, ... et permettent à leurs titulaires de gagner plus de confiance en elles.

Tableau 5 : Pourcentage des femmes membres et/ou clients des IMF à Madagascar

	2009	2010	2011	2012
Pourcentage de femmes membres et/ou clients	45,35%	46,41%	46,02%	46,89%

Source : www.madamicrofinance.mg (La Microfinance à Madagascar)

b) Amélioration des conditions de vie des paysans

Tous les programmes de microfinances, que ce soit ceux qui se contentent d'offrir des microcrédits pour investissement, ou bien ceux qui accompagnent leurs programmes de microfinances par d'autres programmes d'amélioration des conditions de vie des pauvres, aboutissent à cette finalité. Mais la différence entre eux réside dans les degrés d'amélioration auxquels ils parviennent à atteindre. En effet, par le simple fait de permettre aux pauvres d'accéder au crédit pour financer une activité génératrice de revenu ; une proportion de ce revenu, quelle que soit son importance, sera automatiquement consacrée pour la nourriture, l'hygiène, le logement, la scolarisation des enfants...qui sont tous des indicateurs du niveau de vie du ménage. Le principe de privilégier la femme, renforce cet impact sur la qualité de vie, parce que la femme qui est le noyau de la famille est plus soucieuse que l'homme du bien être collectif de sa famille ; la nourriture des enfants, leur éducation, l'hygiène et l'aménagement

³⁰ DUFLO, E. (2010)-« *La politique de l'autonomie- Lutter contre la pauvreté* », France, Seuil et La République des idées, pp.34

de son logement étant, par nature, au centre de ses intérêts, elle fait de son mieux pour optimiser l'affectation du revenu additionnel que le programme de microfinances lui a permis, de satisfaire aux besoins du ménage. D'autre part, dans le souci de réaliser la vocation sociale des microfinances, la plupart des IMF, élaborent leurs plans d'intervention en prenant en compte l'amélioration des conditions de vie de leurs clients comme un objectif en soi. Pour ce faire, des programmes de microfinances intégrées sont mis en place. Ces programmes offrent aux pauvres, une combinaison coordonnée comprenant des services de microfinances et d'autres services de développement qui leur permettent d'améliorer leur santé, nutrition, planification familiale, éducation des enfants, réseaux de soutien social, etc.

c) Renforcement du lien social

Pour pouvoir solliciter un crédit reposant sur le principe du groupe solidaire (le plus pratiqué dans les milieux ruraux), les emprunteurs doivent s'organiser en groupes. La réunion des membres du groupe leur permet de se rencontrer, de discuter et d'échanger leurs expériences et problèmes ce qui les aide à tisser des relations solidaires communautaires. De même, les microfinances peuvent être considérées comme un moyen d'intégration sociale. En effet, avant de contracter un crédit, l'emprunteur était écarté, marginalisé de la communauté, soit par auto-exclusion (car se sentant inactif, l'être humain se sous-estime et se retire guidé par un complexe d'infériorité, de manque et d'incapacité), soit par rejet des autres membres de la communauté. Mais, après avoir reçu le prêt, la personne pouvant cultiver ou élever, se sent utile, capable de générer du revenu et d'apporter un plus aux autres, il reprend sa confiance en soi, s'épanouit et établit des relations sociales. Par son insertion dans la vie active, l'emprunteur se trouve intégré dans un réseau de relations humaines avec lesquels il opère et coopère et détient des objectifs et intérêts communs.

Bref, les microfinances se présentent comme une solution alternative qui s'offre aux exclus du système bancaire classique. Cette notion qui consiste en l'octroi de crédits de faibles montants à des personnes ne disposant pas de garanties matérielles pour les aider à monter des petites activités génératrices de revenus, en particulier les agriculteurs, s'est révélée comme un outil efficace de développement local et solidaire ayant des impacts économiques positifs et des retombées sociales tout aussi bénéfiques. « La microfinance est bien plus qu'un simple outil pour la génération de revenus. En renforçant les rapports de force en faveur des pauvres, et en particulier des femmes, elle est devenue un des mécanismes clés pour l'atteinte des

Objectifs du Millénaire pour le Développement, et plus spécifiquement pour l'atteinte de la cible globale de réduction de moitié, de l'extrême pauvreté et de la faim, à l'horizon 2015 ».³¹

II-1 -2 Facteurs limitant l'accès des pauvres ruraux aux microfinances

On a vu dans le paragraphe précédent que les microfinances aident à réduire la pauvreté rurale. Elles aident également les individus à réguler leurs revenus, les protègent contre les risques et élargissent leurs opportunités d'investissement. « L'accès durable à la microfinance aide à réduire la pauvreté en permettant la génération de revenus et la création d'emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école et aux familles d'avoir accès à des soins médicaux et en permettant aux gens de faire les choix qui répondent au mieux à leurs besoins. Ensemble, nous pouvons et nous devons construire des secteurs financiers accessibles à tous qui aident les gens à améliorer leurs conditions de vie ».³²

Pourtant, l'accès à la finance est limité surtout dans les milieux ruraux de Madagascar. C'est la raison pour laquelle les IMF nouvellement créées réorientent leur stratégie vers celle qui leur semble la plus appropriée. Plusieurs exemples célèbres ont accrédité l'idée que les microfinances sont des leviers majeurs de développement et des instruments puissants de lutte contre la pauvreté, mais la question se pose au niveau de la résistance de cette idée à l'épreuve des faits et des évolutions qu'ont connu les microfinances. Il en est de même pour son adaptation aux zones reculées et défavorisées, ce qui remet en question les conditions selon lesquelles les microfinances constituent réellement un outil de développement et de lutte contre la pauvreté plus particulièrement pour les populations rurales pauvres et à faible revenu.

II-1 -2 -1 Les Facteurs liés aux caractéristiques de la population cible

Les groupes ou populations cibles des microfinances devraient être constitués par les personnes pauvres et à faibles revenus, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays y compris Madagascar. Néanmoins, il existe des raisons pour lesquelles ces pauvres ne cherchent pas à accéder aux services financiers formels. Dans certains cas, il existe une demande que des prestataires de services innovants peuvent identifier et exploiter, dans d'autres cas, les demandes ne peuvent pas être satisfaites par les produits financiers ou les méthodologies de prestations existantes. En effet, leurs exigences sont concrètes et évidentes, autrement dit, des services financiers abordables, disponibles en permanence, fiables et sûrs et surtout pratiques.

³¹Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement

³² Kofi Annan, Ancien Secrétaire général de l'ONU

Les principaux facteurs liés aux caractéristiques de la population ciblée par les IMF sont constitués par :

a) La situation géographique

La situation géographique d'un client potentiel peut aussi influencer sa demande de services financiers. Cela concerne la distance qui sépare le domicile du client emprunteur et de l'agence de microfinances. En effet, les zones densément peuplées présentent un meilleur niveau d'accès. Par conséquent, les populations rurales ont, en général, plus de mal d'y accéder que la population urbaine.

L'absence de réseaux routiers, ou l'état médiocre de ces derniers défavorise les populations concernées surtout pendant la saison des pluies et rend certaines campagnes inaccessibles. En outre, les problèmes liés aux moyens de subsistance des personnes pauvres et à faibles revenus constituent également une des contraintes liées à la population ciblée par les IMF notamment en ce qui concerne les pauvres. En d'autres termes, la manière de gagner sa vie peut constituer un obstacle à l'accès aux services financiers proposés par les IMF et ainsi influencer leur demande.

En somme, les endroits enclavés ne s'inscrivent pas toujours dans la priorité des IMF. Non rentable ! C'est en général l'excuse avancée par ces institutions pour justifier leur absence dans les zones enclavées de Madagascar d'autant plus que la densité de la population y est très faible. Même la CECAM dont la plupart de ses clients se trouve en milieu rural, avoue être peu présente dans ces zones dont les accès laissent à désirer.³³ Cette institution fait pourtant partie des leaders dans le secteur de crédits ruraux. L'installation dans ces zones éloignées n'est pas toujours évidente. Les conditions y sont difficiles. En plus, la rentabilité est plus rapide en milieu urbain. Cependant, avec le soutien des bailleurs et l'État, il est possible d'ouvrir des guichets dans ces zones enclavées.

b) Le niveau d'alphabétisation

Un faible niveau d'alphabétisation restreint également l'accès des pauvres aux services financiers des microfinances. En général, le niveau d'éducation joue un rôle important pour la décision d'octroi d'un service financier quelconque surtout en matière de notion financière ou de connaissance de base en mathématique ou encore la compréhension des activités principales d'une banque et enfin et surtout de la gestion de l'activité entreprise. En effet, lorsqu'ils sont illettrés, les clients potentiels sont intimidés par les systèmes et procédures

³³ www.madamicrofinance.mg- « Microfinance à Madagascar »

bancaires qui les mettent face à des contrats ou des documents complexes qu'ils ne peuvent ni lire ni comprendre. Ce faible niveau d'éducation restreint également la capacité des clients à se renseigner sur les autres types de services financiers qui peuvent leur être utiles.

c) L'âge

L'âge constitue aussi une autre contrainte qui empêche l'accès des pauvres aux services financiers proposés par les microfinances. En effet, les prestataires financiers ciblent dans la plupart des cas une tranche d'âge moyenne dans la population économique active et négligent de ce fait des produits adaptés aux clients jeunes ou relativement âgés. Cette attitude résulte de facteurs culturels et économiques qui font des plus jeunes et plus âgés des clients improbables. Les personnes âgées préfèrent investir par des méthodes non institutionnelles comme le bétail et les jeunes se retrouvent exclus de l'offre de ces services financiers à cause de leur manque d'expériences professionnelles, de notions financières et de crédit, par exemple.

d) L'identité légale

L'absence d'identité légale constitue aussi un autre obstacle à l'accès aux services financiers des pauvres. L'absence de carte d'identité nationale ou de certificat de résidence ou encore d'autres documents administratifs nécessaires pour une adhésion en tant que client actif d'une IMF sont parfois des facteurs d'inaccessibilité à ces types de services. En conséquence, l'inexistence des titres fonciers ou autres documents de propriété notamment pour les demandes de crédit s'avère parfois très difficile pour faire l'objet d'une garantie. Or, les démarches suivies pour officialiser ces documents sont souvent complexes et longues. Le pire est que dans les zones rurales à Madagascar, beaucoup de gens n'ont même pas de copie de naissance.

e) Le niveau de revenu

L'exigence de solde minimum pour les produits d'épargne, par exemple, peut affecter négativement le comportement des populations démunies face à leurs besoins de services financiers. De plus, pour certaines banques commerciales se trouvant dans le secteur formel, la situation financière de leurs clients joue un rôle important dans la décision d'octroi ou non d'un service financier quelconque émanant de ces types d'institutions. Les discriminations liées au revenu et les barrières psychologiques parmi les clients potentiels des programmes de crédit de groupe, par exemple, peuvent entraîner l'exclusion des membres les plus démunis de ce même groupe.

f) Le caractère risquée de l'agriculture

Force est de constater que les activités agricoles sont plus ou moins risquées du fait des différents aléas (climatiques, liés au marché ...). En outre, il est difficile d'évaluer leur capacité financière. Pourtant les paysans sont d'une manière générale considérés comme des pauvres. Par conséquent, les demandes émanant de cette catégorie de la population sont souvent rejetées. Les IMF ou tout autre prestataire de service financière exigent que le type d'activité exercée soit rentable, stable et prometteur.

En effet, face au risque agricole, les IMF conjuguent couramment trois types de stratégies plus défensives qu'offensives :

- elles s'investissent très prudemment dans le secteur, en limitant la part de l'agricole dans le portefeuille de crédit, en choisissant des filières sécurisées (intégrées ou cultures irriguées,..), et en se retirant du secteur à la moindre présomption d'amplification du risque
- elles diversifient les activités et les zones financées pour répartir et limiter le risque lié au marché ou aux problèmes climatiques
- elles prennent des garanties (sûretés réelles et, en dernier recours, caution solidaire ...)

Ces stratégies limitent fortement la capacité des IMF à répondre à l'ampleur de la demande de financement agricole.

g) La culture

Dans quelques parties de Madagascar, notamment dans le sud, l'épargne peut aussi se faire par la détention d'actifs (bétails, maison...). Cette pratique est favorisée parce que ce sont des signes de richesses et un élément de prestige social.

II-1 -2 -2 Les facteurs liés aux IMF

Les facteurs liés aux institutions financières proprement dites font partie des contraintes jugées essentielles qui nécessitent d'être prises en compte pour pouvoir déterminer l'exclusion des pauvres aux services financiers de microfinances. Ces contraintes peuvent être causées par la perte de confiance des individus aux institutions financières et le niveau d'attractivité du service proposé par l'institution. Parfois, elles sont aussi liées aux objectifs de pérennité de ces institutions, il s'agit du taux d'intérêt appliqué par ces dernières.

a) La perte de confiance vis-à-vis de l'institution

La perte de confiance dans les institutions est causée par les preuves avancées par les expériences préalables ou une exposition précédente du client aux services financiers, la modification des règles et procédures d'octroi des services financiers et la peur de perdre le fonds déposé. En effet, les expériences préalables auprès des IMF, que ce soit du secteur

formel ou du secteur informel, ont un impact majeur sur la volonté des paysans à faire appel à ces institutions. Il faut toutefois reconnaître que plus l'exposition à ces services augmente, plus les notions financières de l'individu s'enrichissent, ce qui peut influencer positivement, sa conception du secteur et ainsi faire appel à d'autres services supplémentaires. Le client sera, à cet effet, apte à choisir les services financiers qui lui conviennent selon sa qualité et son prix.

Les expériences antérieures en matière de finance, que ce soit des banques classiques ou des IMF, peuvent influencer négativement la conception du client vis-à-vis de l'institution. Ces effets peuvent être dus au vol, à la corruption, à la mauvaise gestion, à l'attitude du personnel à l'égard du client et enfin, et surtout, au manque de clarté des règles et procédures imposées. Les clients ont, soit connu des personnes qui ont perdu leurs fonds de garantie ou bien ont vu l'institution faire faillite. Les personnes pauvres et à faibles revenus se sentent souvent être victimes de fraudes ou de vols purs et simples commis par des opérateurs véreux et escrocs. Ces différentes expériences peuvent freiner les demandes potentielles en termes de services financiers de microfinances. En outre, il existe des personnes qui n'aiment pas les comportements des employés des IMF qu'ils considèrent comme n'étant pas aimables. Ces derniers peuvent être irrespectueux ou agir de manière discriminatoire vis-à-vis des personnes de niveau socioéconomique inférieur ou d'origine différente ou encore avec celles qui effectuent des petits dépôts ou petits remboursements.

Certaines institutions modifient leurs règles et procédures sans préavis ou omettent simplement d'aviser leurs clients : comportement qui peut relativement freiner les demandes potentielles de services financiers. D'un autre côté, certains clients n'approuvent pas les conventions appliquées même si ces dernières sont transparentes. Ces clients potentiels sont aussi souvent découragés par les procédures d'examen de leurs ressources ou questionnaires souvent indiscrets qui exposent le client au regard d'autres personnes présentes.

Toutefois, ce que le client craint le plus, c'est de perdre son argent ou de ne pas disposer de celui-ci de manière continue et de devoir affronter les conséquences car il y a des cas où l'institution traverse des crises financières ou des crises du secteur voire de l'économie dans son ensemble. Un exemple est l'inflation ou la restriction des retraits d'argent ou la diminution de la valeur du fonds déposé en cas de crise.

La perte de confiance vis-à-vis de l'institution peut se résumer comme l'ensemble des procédures imposées par IMF et qui peuvent positivement ou négativement influencer la demande des clients en terme de services financiers. Cependant, le niveau d'attractivité du produit peut aussi influencer cette demande.

b) Le niveau d'attractivité du produit

Les services financiers et la manière dont ils sont mis en avant jouent un rôle déterminant. Les études effectuées par les prestataires de ces services ont, aujourd'hui, tendance à se focaliser sur la recherche du type de produit ou de service que les clients souhaitent acheter ainsi que sa quantité. Pourtant, ces prestataires ont souvent eu des difficultés à identifier leur clientèle et à leur fournir des informations sur les produits et services qu'ils proposent. En effet, mieux informée, la clientèle permet d'améliorer sa compréhension des caractéristiques, des avantages et des obligations propres du produit, le premier souci étant d'offrir des services dont les clients ont besoin, qu'ils veulent et pour lesquels ils sont prêts à payer.

Toutefois, pour chaque service et produit proposé par ces prestataires, des contraintes sont souvent rencontrées notamment pour l'épargne et le crédit :

- Pour l'épargne, la question principale que les clients se posent se porte sur la sûreté, la disponibilité et l'accessibilité du fonds. Les services d'épargne constituent, en effet, l'un des services les plus utilisés à grande échelle. Pourtant, bon nombre de clients potentiels fait encore appel aux services du système informel par le biais des usuriers ou épargne en dissimulant des espèces dans certains endroits ou encore en confiant leur argent à des commerçants ou prêteurs privés. Ce phénomène est surtout répandu dans les milieux ruraux. L'une des raisons selon lesquelles ces personnes ont encore recours à ces types d'épargne découle souvent du fait que l'épargne dans un établissement financier requiert des soldes minimum et ne les attirent pas en conséquence.
- Pour les produits de crédit, même si les microfinances ont été instaurées récemment pour favoriser l'accès des pauvres aux services financiers, les conditions inflexibles des IMF, plus particulièrement à l'égard des pauvres, nuisent considérablement leur demande. En effet, même si le microcrédit a joué un rôle fondamental dans le développement du crédit, on peut dire que cette révolution n'a pas permis d'offrir une gamme complète de produits ou services dont les paysans pauvres auraient besoin. Ils ont aussi peur de ne pas réunir les conditions requises pour en bénéficier. D'un autre côté, il ne fait aucun doute que les taux d'intérêts relativement supérieurs des prestataires de services financiers de microfinances par rapport à ceux des banques classiques font reculer les clients pauvres. Cette différence est le reflet du coût élevé que représente la gestion d'un portefeuille composé de nombreux prêts de petite taille. En effet, le taux d'intérêt est fixé en fonction de différentes variables : le coût de

l'argent, le coût du risque de non remboursement et le coût de gestion du crédit.³⁴ Néanmoins, de nombreux prestataires de ces services financiers ont cherché à réduire les coûts de transactions par le biais de l'ouverture d'agences dans des endroits pratiques et appliquent des procédures simples mais aussi en instaurant les infrastructures physiques et humaines. La concurrence entre les institutions financières du même genre a favorisé, en outre, la diminution du coût de transaction car les taux d'intérêts ont tendance à baisser une fois la concurrence établie. Malheureusement, les taux d'intérêts dans les zones ruraux enclavés ne peuvent pas diminuer considérablement pour satisfaire à la capacité des paysans qui y résident vu que la mise en place d'une IMF dans ces milieux nécessite beaucoup d'infrastructure, d'autant plus que l'IMF ainsi instaurée s'expose à beaucoup de risque (l'insécurité sociale, le petit nombre des clients, ...). Malgré l'objectif des microfinances, les IMF doivent se soucier de leur rentabilité et de leur pérennité à long terme.

En somme, dans les pays en développement comme Madagascar, trois facteurs limitent principalement l'accès des pauvres au marché du crédit formel: le manque de garanties suffisantes ou acceptables, les contraintes physiques, l'absence d'institutions financières formelles spécialisées dans les services financiers aux pauvres.³⁵

II-2 Recommandations

Pour que les microfinances puissent contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté rurale, il faut améliorer leurs impacts sur l'agriculture en œuvrant sur l'accès des pauvres ruraux à leurs services. Faces aux contraintes citées ultérieurement, des suggestions seront proposées dans cette partie de nature à les repoussées afin que les microfinances puissent jouer leurs rôles.

II-2-1 Modernisation et sécurisation du secteur agricole

Les services financiers ne peuvent être utilisés efficacement et rentabilisés que dans un contexte économique favorable. Or, le secteur agricole est un secteur à haut risque, faiblement organisé et mal régulé. Sa modernisation, sa sécurisation doivent faire un défi pour l'Etat pour faire évoluer cette situation en améliorant la productivité par l'élargissement de la mécanisation agricole et l'application de nouvelles techniques agricoles ainsi que par la

³⁴ BARLET, K. (2003)-« *Les taux d'intérêt dans la microfinance rurale : Choix technique ou politique ?* » in ZOOM MICROFINANCE, n°9, Février 2003, Paris, pp.1

³⁵ Centre de Recherche et d'étude sur le développement-« *Le développement financier et la problématique de réduction de la pauvreté* », France, 2003, pp.2-8

fourniture et l'assistance en semences et engrais et sont donc des enjeux majeurs qui doivent accompagner toute politique de financement.

II-2-2 Réduction du taux d'intérêt

Le taux d'intérêt pratiqué en microfinances est nettement supérieur à celui des établissements bancaires. Par conséquent, ces derniers possèdent théoriquement un avantage sur les IMF. Bien que le mode de fonctionnement se diffère au niveau des cibles, les banques pourraient exploiter cet avantage sur le taux d'intérêt. Les acteurs des microfinances auraient alors tout intérêt à se concerter sur la fixation d'un nouveau taux réduisant au maximum cet avantage.

De plus, ce taux adopté en microfinances peut traduire le faible taux de pénétration actuel qui se situe en dessous des 10 %³⁶. En effet, les plus pauvres, dont la préoccupation se situe encore au stade de la création d'une activité productive, ne peuvent supporter un tel niveau d'intérêt à rembourser. Ainsi, ils se trouvent dans l'impossibilité de recourir aux emprunts microfinanciers. A cet effet, l'impératif se porterait sur la nécessité de baisser le taux d'intérêt dans le but de toucher toutes les couches de la population, essentiellement les pauvres. Dans cette foulée, les microfinances s'ajusteraient aux besoins des populations rurales et se révéleraient effectivement comme un meilleur moyen de lutte contre la pauvreté. En outre, à travers le CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière), l'Etat peut jouer un rôle déterminant sur la question du taux d'intérêt. Bien que l'Etat doive se désengager du secteur productif, il pourrait collaborer étroitement avec les acteurs des microfinances pour statuer sur un taux moins élevé, et concernant l'exploitation agricole particulièrement, le taux devrait se situer en dessous du taux bancaire pour développer plus rapidement l'agriculture.

II-2-3 Soutient de l'Etat aux IMF

L'Etat doit apporter son soutien aux IMF pour que celles-ci soient présentes dans tous les zones rurales de Madagascar même les plus éloignées et les plus enclavées. Les aides peuvent se manifester par exemple à travers la mise en place d'infrastructures destinées au stock des produits agricoles.

La construction et la réhabilitation du réseau routier sont l'un des leviers majeurs de développement des zones rurales à Madagascar, dont le relief et le climat (cyclones réguliers sur la cote est) ne favorisent pas les déplacements. En effet, suite au programme de

³⁶ www.madamicrofinance.mg- « Microfinance à Madagascar »

développement des IMF, on constate que la majorité des pistes rurales est détruite, les produits collectés ne peuvent pas sortir de la région faute de moyens. Il est ainsi nécessaire de faire des réformes sur le secteur des transports en améliorant les infrastructures routières et en augmentant le niveau d'éducation de la population rurale par l'amélioration de la qualité de renseignement.

Ces réformes doivent intéresser les aspects suivants : le soutien à la participation du secteur privé en accompagnement du retrait de l'Etat des activités productives; la restructuration des ministères chargés respectivement des travaux publics et des transports à travers la substitution des entités ministérielles par de nouveaux organes autonomes tels que l'agence de transports terrestres, etc. et enfin le prélèvement de redevances sur les usagers en contrepartie de l'utilisation des services fournis par les divers modes de transports en vue d'accroître le niveau de ressources disponibles pour le secteur des transports.

En ce qui concerne le projet d'amélioration du niveau d'instruction de la population, il est nécessaire d'améliorer d'abord la disponibilité du personnel enseignant en classe, ensuite la qualité de services offerte par l'école et enfin la qualité de l'enseignement de base c'est-à-dire l'enseignement primaire. Le personnel enseignant est l'élément déterminant de l'offre éducative.

II-2-4 Adaptation de l'offre de crédit aux caractéristiques du secteur agricole

Une grande majorité des volumes de crédits octroyés à l'agriculture par les IMF sont des crédits de court terme utilisés pour les intrants, la main d'œuvre. On a vu précédemment qu'une part des échecs observés sur ces crédits est liée à la faible diversification de leurs produits, leur mauvaise adaptation aux modalités de la production agricole (en termes de calendrier, de montants, de modalités de remboursement...), et leur caractère invariable (utilisés pour financer la campagne, mais aussi la consommation, la soudure, les activités extra-agricoles ...). L'amélioration de la connaissance des activités agricoles, sa diffusion au sein des IMF et son application à l'élaboration de nouveaux produits financiers sont donc un enjeu important pour le crédit agricole. Notons cependant qu'actuellement, cette diversification pourrait être difficile notamment parce que la diffusion de produits multiples est coûteuse en milieu rural (coût de la formation des agents, de l'information des clients, du suivi ...).

II-2-5 Amélioration de la sécurisation du crédit à l'agriculture

Malgré les risques liés à l'activité agricole, c'est un gisement de marché important. En outre, c'est le secteur le plus dominant à Madagascar et qui génère plus de revenu. Le mieux serait alors de mettre en place des innovations visant à sécuriser le crédit. Evidemment, la

sécurisation du crédit agricole passe d'abord par la sécurisation du crédit tout court. Celle-ci repose sur la professionnalisation des acteurs et des outils, la mise en place d'un cadre de régulation et de contrôle des microfinances, etc. Pour ce faire, on peut recourir à trois moyens: adapter les modes d'évaluation de la qualité de l'emprunteur et des risques, expérimenter de nouvelles formes de garanties et s'appuyer sur des nouvelles formes d'organisation et de contractualisation.

Même si c'est l'outil qui reste le plus utilisé, la caution solidaire, garantie sociale au cœur des pratiques des microfinances, montre ses limites en agriculture (inopérante face aux risques covariants, elle s'érode dans le temps, elle est difficile à appliquer sur les crédits moyens terme ...). Des réflexions s'orientent vers des modalités de sélection qui combindraient les critères de capital social de l'emprunteur avec une analyse de la qualité de son projet économique. Ces approches sont mieux adaptées à une frange de l'agriculture familiale en cours de modernisation rapide.

On peut aussi mettre en place des nouvelles formes d'organisations qui sont des partenariats contractualisés entre IMF, organisations paysannes et opérateurs économiques qui tenteraient de recréer sur une base privée, les modalités de sécurisation du crédit des anciennes filières intégrées...

Ces innovations, dont la plupart sont encore au stade de l'esquisse de réflexion bien plus que de l'expérimentation, ne pourront réellement se développer que dans un environnement institutionnel et juridique sécurisé où les contrats seraient respectés, les manquements sanctionnés, ...

II-2-6 Décloisonnement du secteur des microfinances

A Madagascar, les IMF ont peu de relations entre elles. Décloisonné, le secteur aurait une incidence positive sur le financement de l'agriculture de par : l'amélioration de la maîtrise du risque par une meilleure circulation de l'information, une concertation plus efficace, une professionnalisation plus rapide des IMF. Une meilleure valorisation des ressources qui pourrait résulter de la mise en relation des IMF qui ont une surliquidité avec celles qui sont à la recherche de ressources et un accès au financement plus large en milieu rural profond doit être permise par l'articulation d' IMF ayant différents degrés de décentralisation et de potentialités de financement de l'agriculture (exemple : refinancement entre une IMF mutualiste enfermée dans les petites villes rurales et une IMF plus fortement décentralisée).

Cela suppose développer leurs liens avec le système bancaire. Les liens entre IMF et banques commerciales sont rares, et encore plus quand il s'agit de financer le monde rural et l'agriculture. Par contre, ces liens sont plus fortement développés avec les banques agricoles.

Les formes de collaboration sont variables, du simple placement des excédents d'épargne de l'IMF jusqu'à son refinancement par la banque. Cette collaboration ne peut se développer qu'à intérêt réciproque bien compris. Pour la banque, cela la permet de mobiliser des ressources à partir de l'épargne rurale, mais aussi d'étendre son portefeuille de crédit en milieu rural, en minimisant ses coûts et sa prise de risque. Pour l'IMF, cette collaboration la donne accès à des compétences bancaires spécialisées dont souvent elle ne dispose pas.

II-2-7 Renforcer des liens entre secteur agricole et secteur microfinances

Les microfinances ne pourront répondre à l'ampleur des besoins de financement de l'agriculture que si les liens d'interconnaissance et de confiance entre les deux secteurs se renforcent. Malgré une contribution non négligeable des IMF dans l'agriculture, ces liens sont aujourd'hui relativement ténus. Les méthodes du conseil de gestion, mises en pratique avec les exploitants agricoles, mais aussi avec les organisations paysannes, peuvent être des outils efficaces pour améliorer la production d'information sur les besoins et contraintes spécifiques de l'agriculture, et renforcer la confiance entre les deux secteurs.

Les organisations paysannes sont un maillon clé de la coopération entre les deux secteurs. Face à la faiblesse des alternatives de financement agricole, ces organisations peuvent créer des IMF autonomes (le plus souvent des mutuelles), mais liées à elles, elles peuvent ainsi investir dans le capital des IMF existantes. De ce fait, elles deviennent une intermédiaire entre les exploitants et les IMF existantes. Les organisations paysannes cherchent aussi à influencer sur le cadre macro-économique et politique, en participant au capital des banques agricoles, en négociant une participation de l'Etat au financement agricole...

CONCLUSION

Bref, les microfinances tiennent une place importante dans l'économie de Madagascar vue qu'il apparaît qu'elles contribuent directement à la réduction de la pauvreté rurale. La première partie de ce devoir nous a permise de comprendre les concepts de pauvreté et de microfinances. Tandis que la deuxième partie a fait ressortir une analyse critique des microfinances à Madagascar particulièrement dans la réduction de la pauvreté rurale. Compte tenu leurs objectifs, les microfinances constituent un véritable outil important et adéquat pour promouvoir le développement rural. En effet, ces institutions contribuent à l'augmentation du niveau d'investissement du secteur agricole en accordant plus de crédit, d'autant plus que les IMF sont proches des groupes de personnes qui n'ont pas l'occasion d'obtenir des crédits des banques commerciales. En un seul mot, les IMF sont surtout au service des populations à faible revenu.

Cependant, les réalités du pays montrent que les microfinances ne sont pas toujours la solution pour vaincre la pauvreté rurale. L'octroi de micro crédit n'est pas nécessairement une solution adéquate pour tout le monde ou dans toutes les situations. Les indigents et ceux qui souffrent de la faim, qui n'ont ni revenu, ni moyen de rembourser un emprunt doivent recevoir d'autres formes de soutien avant de pouvoir emprunter. Souvent, il vaut mieux faire de petits dons, améliorer les infrastructures, mettre en place des programmes d'emploi et de formation et fournir d'autres services non financiers pour lutter contre la pauvreté. Dans toute la mesure du possible, ces services non financiers doivent aller de pair avec la constitution d'une épargne. C'est sous forme de création de conditions favorables pour un impact positif du crédit sur les activités des bénéficiaires. Sinon, ces derniers se trouveront toujours incapables de rembourser le crédit.

Le fait de privilégier ces institutions n'ont pas, jusqu'ici, donc de conséquence significative sur notre économie. Et sans intervention massive de l'Etat, aucune amélioration du résultat ne sera pas perçue. L'atteinte de la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015 ne sera pas donc uniquement par le biais de ces institutions, toute une série de politiques économiques est à mettre en place pour l'accompagner afin de réaliser les résultats escomptés.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	i
Sigles et acronymes	ii
Sommaire	iv
INTRODUCTION.....	1
I. Revue théorique de la pauvreté et des microfinances.....	1
I-1- Généralités sur la pauvreté	3
I-1-1 Définitions et mesure de la pauvreté	3
I-1-1-1 Définitions.....	3
I-1-1-2 Mesure.....	4
I-1-2 Caractéristiques du milieu rural à Madagascar	6
I-1-2-1 Une population rurale paupérisée	6
I-1-2-2 Contraintes liées à l'accès au crédit	8
I-1-3 Approche théorique sur la pauvreté	9
I-1-3-1 Economie normative fondée sur la liberté	9
a- Les principes de la justice comme équité	10
b- Les « biens premiers » dans la théorie de John Rawls.....	11
I-1-3-2 L'approche par les capacités : apport de Sen.....	12
I-2- Approche théorique sur les microfinances	14
I-2-1 Définitions et objectifs des microfinances	14
I-2-2 Historique des microfinances à Madagascar.....	16
I-2-3 Fondements théoriques des microfinances.....	20
I-2-3 -1 Théorie d'asymétrie d'information	20
a) Les prêts groupés à base de caution solidaire	21
b) Le contrat de dette standard	22
c) Les incitations dynamiques et autres facteurs.....	23
I-2-3 -2 Théorie des coûts de transaction	24
a) L'origine et les facteurs influençant les coûts de transaction	25
b) Mesure concrète des coûts de transaction.....	26
c) Les possibilités organisationnelles d'économiser les coûts de transaction.....	27

II. Analyse des microfinances a Madagascar	29
II-1 Microfinances, réduction de la pauvreté et ses limites.....	29
II-1 -1 Impacts socio-économiques	30
II-1 -1 -1 Les impacts économiques et financiers des microfinances	30
a) Réintégration des exclus du système bancaire classique	31
b) Lutte contre la pauvreté	32
c) Portée du microcrédit en terme de lutte contre la pauvreté.....	33
d) Microfinancements	34
e) Création d'emploi et insertion dans la vie professionnelle.....	35
II-1 -1 -2 Les impacts sociaux.....	36
a-Emancipation de la femme	36
b-Amélioration des conditions de vie des paysans.....	37
c-Renforcement du lien social	38
II-1 -2 Facteurs limitant l'accès des pauvres ruraux aux microfinances.....	39
II-1 -2 -1 Les Facteurs liés aux caractéristiques de la population cible	39
a-La situation géographique	40
b-Le niveau d'alphabétisation	40
L'âge.....	41
c-L'identité légale	41
d-Le niveau de revenu	41
e-Le caractère risqué de l'agriculture.....	42
f-La culture	42
II-1 -2 -2 Les facteurs liés aux IMF	42
a-La perte de confiance vis-à-vis de l'institution	42
b-Le niveau d'attractivité du produit.....	44
II -2 Recommandations	45
II-2-1 Modernisation et sécurisation du secteur agricole	45
II-2-2 Réduction du taux d'intérêt.....	46
II-2-3 Soutient de l'Etat aux IMF.....	46
II-2-4 Adaptation de l'offre de crédit aux caractéristiques du secteur agricole	47
II-2-5 Amélioration de la sécurisation du crédit à l'agriculture.....	47
II-2-6 Décloisonnement du secteur des microfinances	48
II-2-7 Renforcement des liens entre secteur agricole et secteur microfinances.....	49

CONCLUSION	50
Table des matières	v
Références bibliographiques	viii
Annexes	xi
Liste des tableaux	xv
Liste des annexes.....	xvi

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

➤ **Ouvrages :**

- 1- CHAVANCE, B. (2007)-« *L'économie institutionnelle* », La découverte, Paris;
- 2- DUFLO, E. (2010)-« *La politique de l'autonomie- Lutter contre la pauvreté* », Seuil et La République des idées, France;
- 3- JOST, S. (2004)-« *La théorie des coûts de transaction de Williamson et la surveillance des banques dans l'UE* », Euryopa, Genève ;
- 4- LABIE, M. (1999)-« *La microfinance en question- Limites et choix organisationnels* », Luc Pire, Bruxelles;
- 5- LELART, M. (2006)-« *De la finance informelle à la microfinance* », Agence Universitaire de la Francophonie, Paris;
- 6- SERVET, J. M. (2006)-« *Les banquiers aux pieds nus* », Odile JACOB, Paris;

➤ **Articles :**

- 7- BARTHELEMY, J. (1999)-« *Performance et compétences : Les limites de l'analyse de l'outsourcing par la théorie des coûts de transaction* », Communication à la 8^{ème} conférence Internationale de Management Stratégique 26-28 mai 1999, Ecole Centrale Paris;
- 8- JEANNIN, P. (2009)-« *La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ?* », Université de Toulouse, Toulouse;
- 9- SCHÜRINGS, H. (2011)-« *Réduction de la pauvreté par la microfinance* », Humboldt Universität zu Berlin- SLE, Décembre 2011, Berlin;

➤ **Article extrait d'une revue :**

- 10-BARLET, K. (2003)-« *Les taux d'intérêt dans la microfinance rurale : Choix technique ou politique ?* » in ZOOM MICROFINANCE, n°9, Février 2003, Paris;

➤ **Loi:**

- 11-Loi N°-2005-016 du 29 septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance ;

➤ **Rapports :**

- 12- 16^{ème} conférence annuelle de l'Economic Research Forum(ERF)-« *Approche Multidimensionnelle de la Pauvreté: Présentation Théorique et Application au cas de la Ville de Marrakech* », Maroc, Novembre 2009;
- 13- Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI)-« *Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel* », Québec, Octobre 2000;
- 14- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)-« *Le microfinancement dans les PED* », Paris, 1997;
- 15- Centre de Recherche et d'étude sur le développement-« *Le développement financier et la problématique de réduction de la pauvreté* », France, 2003;
- 16- Comité d'Echanges, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Epargnes-Crédit (CERISE) réalisé pour le compte Du Fonds d'Equipement des Nations Unis(FENU)-« *Les contraintes et les défis de la viabilité des systèmes de microfinances en zones rurales défavorisées en Afrique* », mai 1999;
- 17- FOibe Fikarohana ampiharina amin'ny Fampanandrosoana ny eny Ambanivohitra (FOFIFA)- « *Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'épargne et de crédit mutuel de Madagascar (CECAM) (2003-2007)* », 2006, Madagascar;
- 18- Fonds Internationale du Développement Agricole-« *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* », 2001;
- 19- INSTAT- Rapport principal sur l'« *Enquête Auprès des Ménages(EPM) 2002* », Novembre 2003;
- 20- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche-« *Recensement de l'agriculture (RA) : Compagnie agricole 2004-2005* », Tome III, Parcelles et superficie des culture, Octobre 2007;
- 21- Organisation des Nations Unies (ONU), Département de l'information de l'ONU/Groupe de conception graphique-« *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* », New York, 2006;
- 22- PNUD-« *Rapport Mondial sur le développement humain 1997* », 1997;
- 23- PNUD-« *Rapport Mondial sur le développement humain 2002* », 2002;

➤ **Webographie :**

- 24- www.madamicrofinance.mg- « Microfinance à Madagascar »

25- www.planetfinance.org- « PlaNet Finance, institution internationale pour la réduction de la pauvreté »

26- www.planetfinance.be

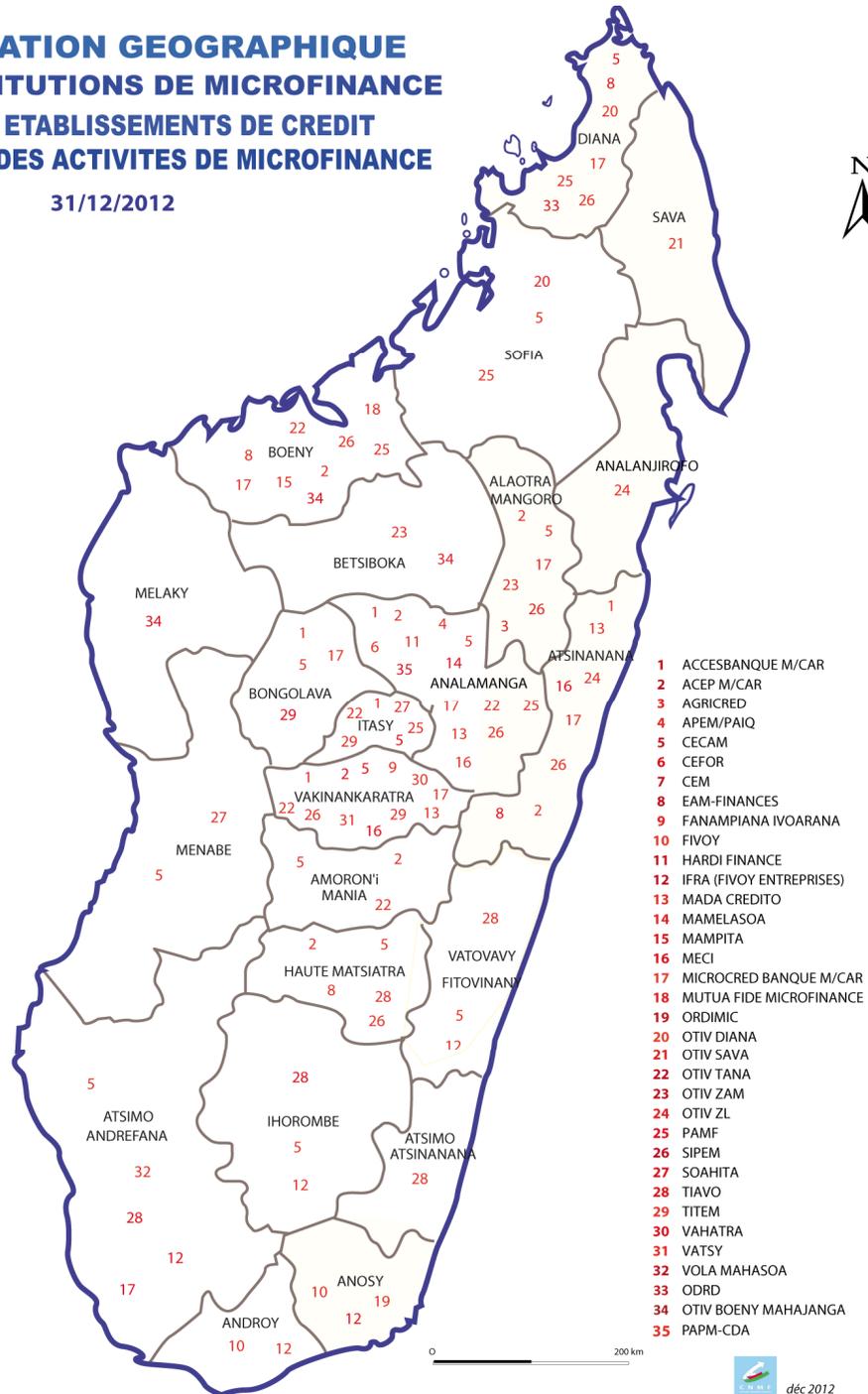
27- www.afd.fr- « Banque centrale : Pauvreté (Note sur les différentes approches de la pauvreté) »

ANNEXES

Annexe 1 : Localisation géographique des IMF et des établissements de crédit exerçant des activités de microfinance

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EXERCANT DES ACTIVITES DE MICROFINANCE

31/12/2012



Source : www.madamicrofinance.mg (Microfinance à Madagascar)

Annexe 2 : Evolution des activités des IMF et des autres catégories d'institutions exerçant des activités de microfinance

Evolution des activités des IMF mutualistes	2009	2010	2011	sept 2012
Nombre de caisses	464	483	511	512
Nombre de membres	531 766	606 620	653 087	687 143
Pourcentage de femmes membres	42,64%	43,04%	42,92%	43,75%
Encours de crédit (En millions MGA)	72 384	78 101	104 921	133 029
Encours d'épargne et/ou dépôts (En millions MGA)	67 116	75 712	100 372	108 529

Evolution des activités des IMF non mutualistes	2009	2010	2011	sept 2012
Nombre de points de services	172	197	200	200
Nombre de clients	50 192	59 866	74 118	81 842
Pourcentage de femmes clients	59,38%	53,86%	58,97%	59,53%
Encours de crédit (En millions MGA)	32 254	37 594	53 739	64 789
Encours d'épargne et/ou dépôts (En millions MGA)	2 630	10 270	17 850	27 808

Evolution des activités des autres catégories d'institutions exerçant des activités de microfinance	2009	2010	2011	sept 2012
Nombre de points de services	16	20	27	40
Nombre de clients	47 344	67 378	109 170	136 924
Pourcentage de femmes clients	60,97%	70,15%	55,89%	55,11%
Encours de crédit (En millions MGA)	40 536	62 173	85 916	104 751
Encours d'épargne et/ou dépôts (En millions MGA)	21 304	50 461	74 873	73 666

Source : www.madamicrofinance.mg (Microfinance à Madagascar)

Annexe 3 : Quelques indicateurs sur Madagascar

	2006	2007
Surface	587 041 km ²	
Population en million d'habitants	17,7	18,2
Croissance démographique	2,9%	2,9%
Croissance annuelle du PIB	5,0%	6,3%
Population vivant en dessous du seuil de la pauvreté	67,5%	ND
Taux d'inflation	10,8%	8,2%
Taux de change USD/Ariary	2142,3	1873,8
Taux de change EUR /Ariary	2686,7	2563,2
Nombres d'établissements de crédit agréés :	23	25

1 \$US = 2 193,04 MGA (31/01/2013)

1 euro = 2 965,64 MGA (31/01/2013)

Source : www.madamicrofinance.mg (Microfinance à Madagascar)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les ménages ruraux et l'accès au crédit.....	8
Tableau 2 : Coût total d'un crédit.....	26
Tableau 3: Evolution des activités des IMF à Madagascar.....	31
Tableau 4 : La portée et les emprunteurs de la SIPEM selon leur activité.....	33
Tableau 5 : Pourcentage des femmes membres et/ou clients des IMF à Madagascar.....	37

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Localisation géographique des IMF et des établissements de crédit exerçant des activités de microfinance	viii
Annexe 2 : Evolution des activités des IMF et des autres catégories d'institutions exerçant des activités de microfinance.....	ix
Annexe 3 : Quelques indicateurs sur Madagascar.....	xi

Nom : ANDRIANARISON

Prénoms : Marie Francia

Titre du mémoire : Implications des microfinances sur la pauvreté rurale à Madagascar

Nombre de pages : 50

Tableaux : 5

Résumé

Les microfinances s'inscrivent comme le secteur qui innove la finance. Elles ont accompli un miracle en permettant à des milliers d'exclus du système bancaire classique, qui sont essentiellement des paysans pauvres, d'accéder à des services financiers. En effet, les microfinances s'adaptent mieux que les banques aux conditions spécifiques du monde rural dont le financement représente encore un risque élevé, notamment à Madagascar.

L'importance des Institutions de Microfinance (IMF) dans les pays en développement n'est plus à démontrer. Le présent mémoire a pour principale tâche de mettre en évidence les impacts de ces IMF donc des microfinances dans la réduction de la pauvreté rurale. L'étude nous a permis de conclure que malgré l'objectif de pérennité des IMF, ces dernières ne pouvaient pas œuvrer efficacement dans les zones rurales enclavées.

Mots clés : microfinances, services financiers, Madagascar, Institutions de Microfinance, pauvreté rurale, pérennité

Abstract

Microfinances are considered as the sector which innovates finance. They have accomplished a miracle by allowing hundreds of marginalized people in the classical banking system, essentially the poor peasants, to have access to financial services. In fact, microfinances easily cope with specific conditions in rural area than banks do. In rural areas, funding still represents a high risk, mainly in Madagascar.

It is useless proving the importance of Microfinance Institutions in developing countries. This thesis aims at presenting the impact of these Microfinance Institutions thus microfinances in rural poverty alleviation. This study permitted us to conclude that despite the sustained objective of Microfinance Institutions, the latter could not effectively work in remote rural areas.

Key words: microfinances, financial services, Madagascar, Microfinance Institutions, rural poverty, sustained

Encadreur: Mr RAKOTO DAVID Olivaniaina

Adresse de l'auteur : Lot VT 85 FZK Andohanimandroseza Antananarivo 101